



Édito

L'InSHS organise le premier salon de la valorisation en SHS

Les activités et les financements de l'InSHS sont essentiellement consacrés à développer les recherches fondamentales au sein des unités qui lui sont rattachées. La production et la publication de résultats originaux de recherche demeurent, en effet, sa priorité en toutes circonstances. Mais l'Institut souhaite parallèlement encourager les transferts des connaissances ainsi créées vers la société, comme le font les autres grands organismes de recherche, à l'incitation des autorités publiques, qui en ont fait une dimension stratégique pour les SHS, comme pour les autres sciences [...]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

Résultats de l'enquête RIBAC 2010

1 100 chercheurs (soit 59 % des chercheurs) ont choisi d'utiliser la nouvelle plateforme RIBAC. Cet outil, contrairement au système CRAC, permet de construire des indicateurs sur l'activité des chercheurs. Nous avons choisi de vous présenter quelques résultats concernant les compétences linguistiques, les publications et les activités éditoriales des chercheurs [...]

VIE DES RÉSEAUX

Réseau français des Instituts d'études avancées



Dans un contexte de profonde évolution de la recherche, la France a décidé au début des années 2000 de se doter d'instituts d'études avancées (IEA) – institutions qui ont fait leurs preuves dans le panorama scientifique européen et international (Princeton, Berlin, Jérusalem, Wassenaar...) [...]

ZOOM SUR...

Le genre, une priorité

Thématique prioritaire de l'InSHS, le genre fait l'objet d'initiatives institutionnelles fortes : la création du GIS Institut du genre et un recensement national des recherches [...]

ENTRETIEN

Avec Isabelle Rivoal

À l'occasion du congrès d'anthropologie sociale « Incertitude et inquiétude », Isabelle Rivoal nous explique en quoi ces notions caractérisent l'être humain [...]

OUTILS DE LA RECHERCHE

Graphab 0.1

Un outil logiciel dédié à la modélisation des réseaux écologiques, fondé sur les graphes paysagers [...]

EN DIRECT DE L'ESF

L'innovation, un concept à repenser ? Retour sur la conférence « La science de l'innovation » [...]

LA TRIBUNE D'ADONIS

Le TGE Adonis mettra très prochainement en place un Comité des utilisateurs, en vue de favoriser l'appropriation des services du TGE par la communauté [...]

À SIGNALER

La version anglaise électronique de la *Revue française de science politique* est désormais disponible sur CAIRN. Ce projet est soutenu par le programme de soutien à la traduction de l'InSHS [...]

LIVRE

LE POINT DE VUE ANIMAL

Une autre version de l'histoire



Le point de vue animal, de Éric Baratay, Le Seuil, 2012

L'histoire est toujours racontée comme une aventure qui ne concerne que les hommes. Pourtant, les animaux ont participé et

participent encore abondamment à de grands événements ou à de lents phénomènes. Cet ouvrage propose de se détacher d'une vision anthropocentrée de l'histoire [...]
voir toutes les publications

REVUE



Créée en 1983 par la Mission du patrimoine ethnologique, la revue d'ethnologie *Terrain* a pour ambition, par le biais de ses numéros thématiques, d'éclairer les aspects les plus divers de la société européenne contemporaine. Ainsi du phénomène de coopération qui intervient à tous les niveaux du vivant [...]
voir toutes les revues

PHOTO





Édito

L'InSHS organise le premier salon de la valorisation en SHS

Les activités et les financements de l'InSHS sont essentiellement consacrés à développer les recherches fondamentales au sein des unités qui lui sont rattachées. La production et la publication de résultats originaux de recherche demeurent, en effet, sa priorité en toutes circonstances. Mais l'Institut souhaite parallèlement encourager les transferts des connaissances ainsi créées vers la société, comme le font les autres grands organismes de recherche, à l'incitation des autorités publiques, qui en ont fait une dimension stratégique pour les SHS, comme pour les autres sciences.

La valorisation des résultats de recherche au-delà du monde académique est une pratique assez naturelle de la part de nos collègues, chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens, au gré de leur cycle de recherche ou des étapes de leur carrière. Ces transferts vers la société peuvent s'opérer par différents biais, que ce soit l'édition grand public ou commerciale ; les activités d'expertises auprès des entreprises, des collectivités locales, voire des médias ; ou encore la création d'un produit spécifique pouvant être commercialisé ou bien mis à la disposition d'une collectivité locale ou d'une association. Ces produits issus de la recherche prennent tout leur sens, au titre de la valorisation lorsque, au-delà du monde académique, ils trouvent leur utilité en répondant à des besoins de la société.

Nous pouvons ainsi évoquer les nombreux logiciels mis au point par nos laboratoires qui retiennent l'intérêt des collectivités locales ou des agences d'urbanisme en tant qu'outils d'aide à la décision pour la gestion des transports ou des flux d'individus en milieu urbain ; mais aussi les outils multimédias, pour l'apprentissage des langues ; les outils de reconstitution 3D permettant de mettre en valeur la richesse patrimoniale d'un territoire ; ou encore les sites web qui favorisent la diffusion de connaissances auprès d'un large public. Certains de ces produits peuvent être à l'origine de la création de start-up pour en assurer la commercialisation. Même si les activités de service sont considérées comme l'un des débouchés naturels de la valorisation des SHS, aucun secteur économique n'est exclu du potentiel de diffusion des SHS dans la société. Les pôles de compétitivité, par exemple, affichent clairement, pour la plupart d'entre eux, qu'ils souhaitent davantage mobiliser les SHS.

Ce sont ces démarches de transfert que l'InSHS a choisi de mettre en avant dans le cadre du salon de la valorisation des connaissances en sciences humaines et sociales qui se tiendra au printemps 2013 à Paris, en se fixant deux objectifs majeurs et complémentaires. Tout d'abord, dans une optique de diffusion des bonnes pratiques, il voudrait mettre en lumière les unités et les collègues qui consacrent une partie de leur temps et de leur énergie à mener des opérations de transfert de la recherche vers la société ayant une retombée directe ou indirecte dans le domaine économique, social ou culturel. L'intérêt et la légitimité de ces activités ne sauraient être contestés et elles doivent être encouragées car elles renforcent la place de nos insti-

tutions de recherche au cœur de la société. L'Institut souhaite, en même temps, favoriser la rencontre et les échanges entre les acteurs de la valorisation en sciences humaines et sociales, le monde entrepreneurial, le monde associatif ou encore le monde des décideurs publics, à l'échelle régionale ou nationale.

Nous travaillons depuis plus d'un an à la préparation de ce salon. Un appel à projets a été lancé à l'automne 2011 auprès des quelques trois cents unités rattachées à l'InSHS et la première surprise a sans doute été le nombre considérable de propositions recueillies. Plus de cent vingt projets nous ont, en effet, été adressés, en provenance d'une centaine d'unités, équitablement répartis sur le territoire national et entre les disciplines représentées à l'Institut. Le comité de pilotage du salon composé de représentants de l'InSHS, du Conseil scientifique de l'Institut, de la Direction de la Communication, de la Direction de l'Innovation et des relations avec les entreprises, de l'Anvie, de la délégation Paris A et du réseau des MSH, a, dans un premier temps, sélectionné une quarantaine de projets, soit un tiers d'entre eux, pouvant figurer, en raison d'un format adapté, dans l'espace d'exposition du salon. Les autres propositions reçues devraient trouver leur place dans le programme de rencontres organisées en parallèle pendant la durée du salon. Les scientifiques et leurs partenaires seront, en effet, invités, au cours de ces deux journées, à réfléchir ensemble aux nombreuses questions liées à la valorisation dans le domaine des SHS, telles que la place qu'elle doit occuper au sein des unités et dans la carrière des personnels ou encore les conditions propices à son développement. Ils seront également invités à participer à des tables rondes sur des thématiques qui permettront d'explorer les différentes facettes des transferts entre les SHS et la société.

Le salon de la valorisation en sciences humaines et sociales est une grande première. L'Institut est très soucieux de pouvoir associer à cet événement l'ensemble de la communauté scientifique et de permettre ainsi un approfondissement des liens indispensables qui doivent sans cesse se nouer entre la recherche et la société.

François-Joseph Ruggiu, DAS InSHS

Alain Bideau, chargé de mission Relations entreprises InSHS

Nane Péhuét, responsable Valorisation InSHS

Résultats de l'enquête RIBAC 2010

Les chercheurs CNRS sont statutairement tenus de fournir chaque année un compte rendu de leur activité. En 2010, par décision de la direction du CNRS, les chercheurs CNRS de l'Institut des sciences humaines et sociales pouvaient compléter soit le formulaire habituel CRAC, soit le nouveau formulaire RIBAC élaboré par l'InSHS en partenariat avec le Conseil scientifique de l'Institut (CSI).

1 100 chercheurs (soit 59 % des chercheurs) ont choisi d'utiliser la nouvelle plateforme RIBAC. Cet outil, contrairement au système CRAC, permet de construire des indicateurs sur l'activité des chercheurs. Nous avons choisi de vous présenter quelques résultats concernant les compétences linguistiques, les publications et les activités éditoriales des chercheurs. Les résultats présentés ici s'appuient sur les données déclarées par les 1 100 chercheurs pour la campagne 2010. Certaines informations ont dû être remises en forme pour pouvoir construire les indicateurs ci-dessous.

Compétences linguistiques

976 chercheurs ont déclaré connaître 197 langues différentes. Cette grande diversité linguistique est l'une des forces et des richesses des sciences humaines et sociales par rapport aux autres communautés scientifiques qui utilisent presque exclusivement l'anglais. Les 21 langues les plus maîtrisées par les chercheurs de l'InSHS sont présentées dans la figure 1.

La quasi-totalité des chercheurs (98 %) ont une connaissance de l'anglais. Si on regarde la répartition des 4 langues principales connues : anglais, allemand, espagnol et italien (cf. figure 2) en fonction des sections du comité national, on constate que les chercheurs des sections « sciences humaines » 32, 33, 34 et 35 maîtrisent un plus grand nombre de langues. Les langues anciennes comme le latin et le grec ancien sont particulièrement maîtrisées par les historiens, les philosophes et les littéraires (sections 32 et 35).

Publications scientifiques

Comme pour les résultats 2009 portant sur 50 % des chercheurs CNRS de l'InSHS, les articles de revues et les chapitres d'ouvrages sont les publications majoritaires. Comme en 2009, on observe une légère prédominance des chapitres d'ouvrage (cf. figure 3). Les comptes rendus, avec près de 7 % des publications, représentent une part non négligeable des publications.

Cette répartition des publications par type de document est cependant très différente d'une section du comité national à une autre, d'un champ disciplinaire à un autre (cf. figure 4).

On constate que la section 37 (Économie et gestion) présente une culture de publication particulière dans les sciences humaines et sociales et proche des sciences de la matière et de la vie : les chercheurs produisent une majorité d'articles de revues (73%). À l'opposé, les chercheurs de la section 33 (Mondes modernes et contemporains) publient une majorité d'ouvrages et de chapitres d'ouvrage (72 %). Entre ces deux profils de publication, on observe une grande variété de comportements : les chercheurs des sections 31 (Hommes et milieux : évolution, interactions) et 39 (Espaces, territoires et sociétés) par exemple publient presque autant d'articles de revues que de chapitres d'ouvrages.

Si on considère la répartition des publications (articles de revues et chapitres d'ouvrages) par grand domaine disciplinaire (figure 5), on constate que les 3 disciplines qui affichent le plus grand nombre de publications sont par ordre décroissant : l'histoire, la sociologie et l'anthropologie. Ce résultat est corrélé évidemment avec l'effectif

des chercheurs répondants dans ces trois disciplines. Cependant, les chercheurs spécialistes d'anthropologie de la section 38, par exemple ne représentent qu'environ 10 % des répondants alors que la discipline « anthropologie » regroupe près de 20 % des publications.

Dans le tableau 1, on observe qu'effectivement la section 38 fournit seulement 39 % des publications en anthropologie.

De manière générale, on constate que plusieurs sections du comité national contribuent à chaque discipline. Par exemple pour l'histoire, ce sont par ordre décroissant les sections 32 (Mondes anciens et médiévaux), 33 (Mondes modernes et contemporains) et 38 (Sociétés et cultures : approches comparatives) qui sont les plus gros contributeurs. Pour la sociologie, ce sont les sections 36 (Sociologie – Normes et règles), 40 (Politique, pouvoir, organisation) et 39 (Espaces, territoires et sociétés) qui publient le plus dans ce domaine. Dans le domaine de l'anthropologie, ce sont les sections 38 (Sociétés et cultures : approches comparatives), 39 et 36 qui sont les mieux représentées.

Ce tableau est intéressant car il montre aussi que certaines disciplines sont plus interdisciplinaires entre sections SHS que d'autres. Certains domaines disciplinaires sont en effet moins partagés par différentes sections que d'autres. Par exemple, les publications dans le domaine de la linguistique sont issues majoritairement de la section 34 (75 %). On retrouve ce phénomène pour l'économie où 67 % des publications en économie sont issues de la section 37.

On constate aussi que les chercheurs de certaines sections du comité national publient dans un grand nombre de domaines. Par exemple, les chercheurs de la section 32 (Mondes anciens et médiévaux) ont déclaré publier dans 14 domaines différents (cf. tableau 1).

Activités éditoriales

Les activités éditoriales concernent les activités des chercheurs autour de la diffusion des résultats de la recherche dans les ouvrages et les revues. Il peut s'agir de fonctions de responsable de collection ou de revue ou de participant à des comités scientifiques ou de lecture mais aussi à des activités de *referee*.

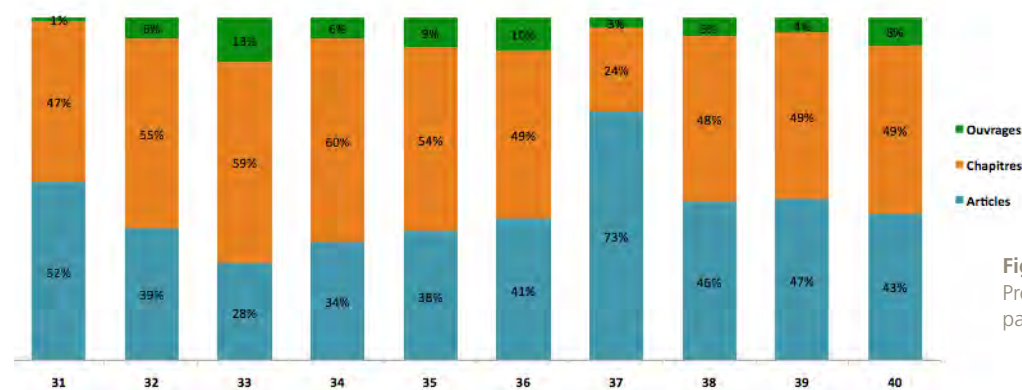
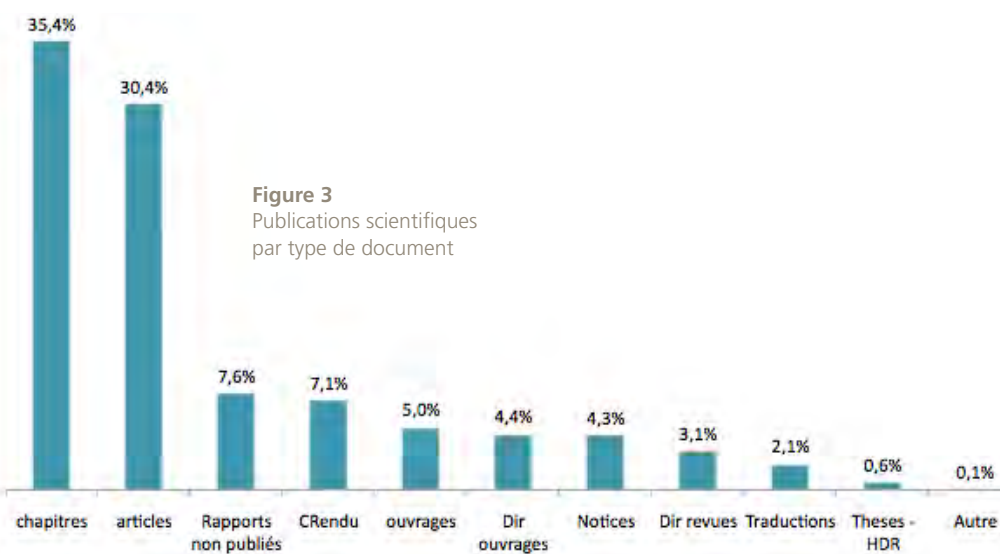
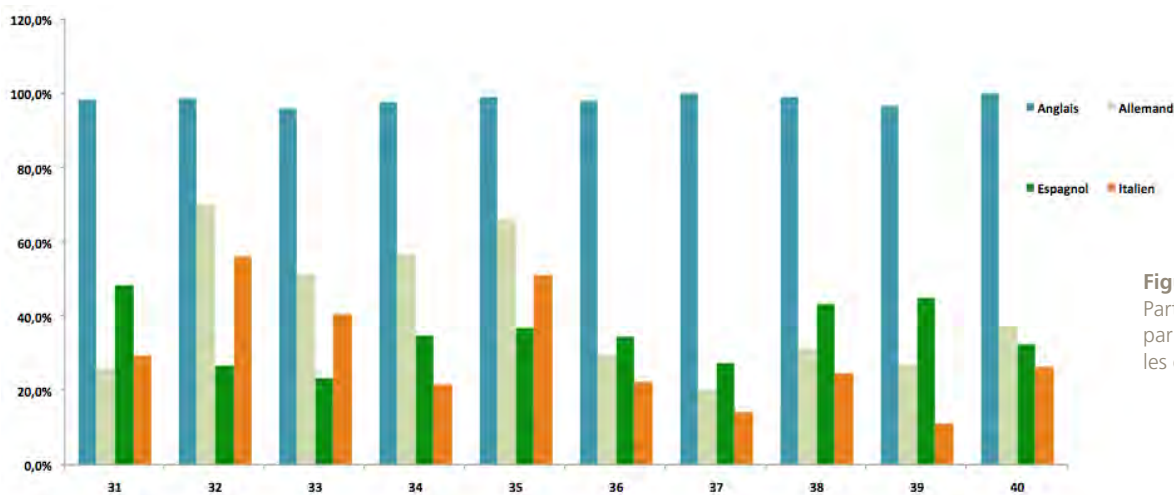
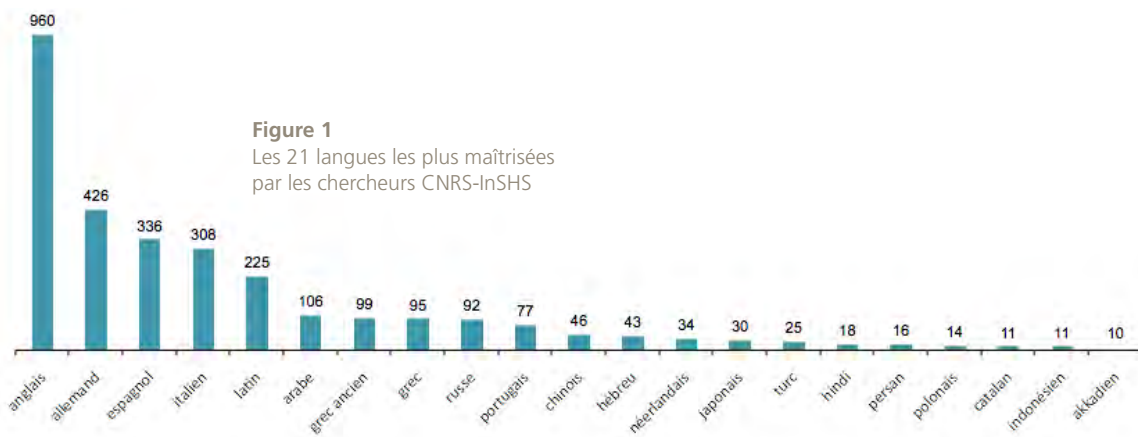
Les activités éditoriales concernent 729 chercheurs, soit 66,2 % des chercheurs répondants. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, près des 2/3 des chercheurs sont donc investis dans ces fonctions collectives de l'information scientifique et technique.

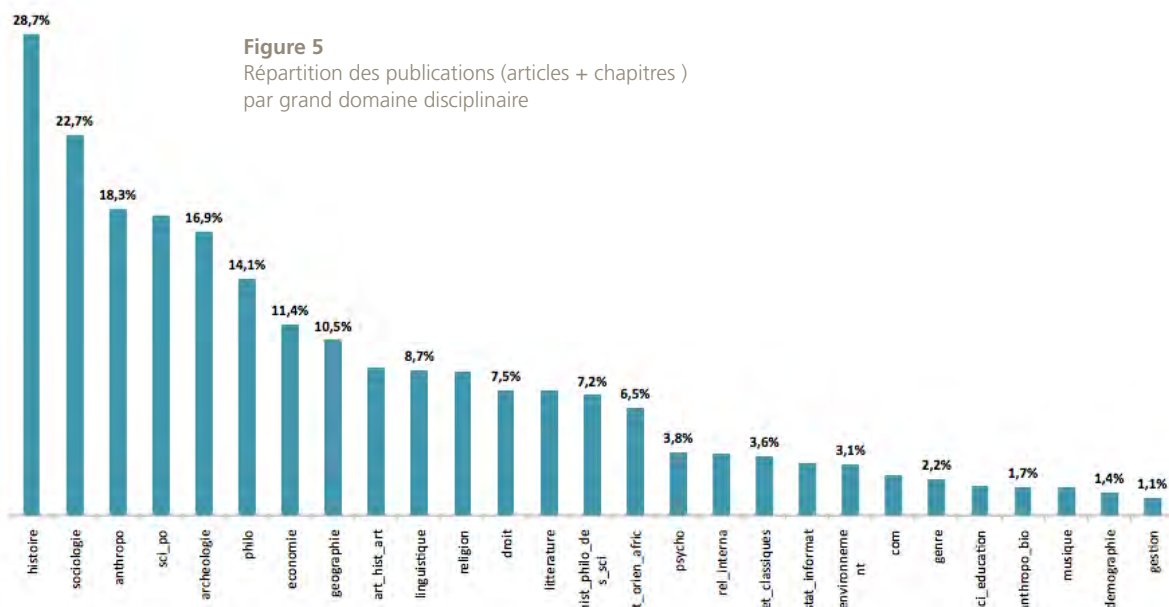
On constate dans le tableau 2 que les activités éditoriales des chercheurs sont relativement homogènes d'une section à l'autre. On n'observe pas de culture disciplinaire par rapport à cette activité éditoriale.

Avec l'outil RIBAC, il est possible de mettre en avant toutes les facettes de l'activité des chercheurs et pas uniquement les publications. Ces premiers résultats nous permettent donc de mieux connaître les activités de chercheurs de l'InSHS, de les rendre ainsi plus visibles dans la communauté scientifique et au-delà. Il faut cependant attendre les résultats de la campagne RIBAC 2011 qui concernera l'ensemble des chercheurs de l'InSHS pour vérifier si ces premières tendances se confirment.

Il serait souhaitable que l'outil RIBAC puisse être utilisé par l'ensemble des acteurs de la recherche française en SHS : les enseignants-chercheurs et ingénieurs, de manière à avoir une image plus complète de la recherche en sciences humaines et sociales.

Michèle Dassa, InSHS





section_CN	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	Total
histoire	2%	30%	26%	2%	7%	9%	1%	10%	3%	9%	100%
sociologie	0%	1%	5%	1%	1%	40%	3%	8%	11%	29%	100%
anthropo	8%	8%	8%	3%	3%	11%	0%	39%	12%	9%	100%
sci_po	0%	1%	9%	1%	3%	18%	5%	6%	8%	51%	100%
archeologie	32%	56%	5%	0%	1%	0%	0%	3%	1%	1%	100%
philo	1%	12%	9%	4%	45%	10%	3%	6%	2%	9%	100%
economie	0%	0%	3%	0%	1%	8%	67%	2%	9%	11%	100%
geographie	5%	7%	6%	0%	0%	3%	0%	6%	66%	5%	100%
art_hist_art	6%	35%	19%	0%	19%	5%	0%	10%	2%	4%	100%
linguistique	2%	8%	2%	75%	5%	1%	0%	5%	2%	1%	100%
religion	1%	38%	17%	1%	15%	3%	0%	18%	1%	6%	100%
droit	0%	5%	4%	0%	2%	66%	3%	4%	2%	14%	100%
litterature	1%	22%	13%	4%	42%	7%	0%	9%	1%	0%	100%
hist_philo_des_sci	1%	21%	18%	4%	31%	6%	1%	8%	4%	4%	100%
et_orien_afric	1%	25%	27%	7%	10%	2%	1%	15%	4%	7%	100%
psycho	0%	0%	6%	23%	19%	17%	6%	7%	15%	8%	100%
rel_interna	0%	5%	29%	0%	2%	9%	0%	13%	16%	27%	100%
et_classiques	2%	72%	7%	1%	14%	3%	0%	0%	1%	0%	100%
stat_informat	0%	8%	0%	37%	1%	8%	18%	0%	20%	8%	100%
environnement	29%	15%	3%	0%	0%	2%	6%	13%	31%	1%	100%
com	0%	1%	7%	18%	13%	21%	6%	7%	12%	13%	100%
genre	0%	6%	2%	5%	15%	15%	0%	31%	8%	19%	100%
sci_education	0%	4%	2%	8%	12%	29%	8%	2%	18%	18%	100%
anthropo_bio	56%	13%	2%	2%	0%	6%	0%	6%	8%	6%	100%
musique	0%	26%	2%	2%	49%	4%	0%	13%	2%	2%	100%
demographie	0%	3%	5%	3%	0%	10%	13%	13%	33%	21%	100%
gestion	0%	0%	0%	0%	0%	0%	58%	3%	6%	32%	100%

Tableau 1
Répartition des articles
et chapitres dans chaque
domaine disciplinaire SHS
en fonction des sections

sections	nb chercheurs	%
31	47	65,3%
32	92	57,5%
33	79	71,2%
34	55	57,3%
35	74	62,7%
36	82	66,1%
37	67	63,2%
38	85	78,0%
39	65	69,9%
40	80	73,4%
Autres sections	3	75,0%

Tableau 2
Répartition des chercheurs
ayant déclaré une activité
éditoriale par section
du comité national

contact&info
► Michèle Dassa, InSHS
michele.dassa@cnrs-dir.fr

Réseau français des Instituts d'études avancées

Un des plus importants dispositifs européens
d'accueil de chercheurs du monde entier

Dans un contexte de profonde évolution de la recherche, la France a décidé au début des années 2000 de se doter d'instituts d'études avancées (IEA) – institutions qui ont fait leurs preuves dans le panorama scientifique européen et international (Princeton, Berlin, Jérusalem, Wassenaar...). Quatre IEA se sont progressivement développés, à Nantes et à Paris en premier lieu puis à Lyon et à Marseille. Le ministère de la Recherche a opté en 2006 pour l'accompagnement du développement de ces instituts en créant un Réseau thématique de recherche avancée (RTRA) spécifique, le Réseau français des instituts d'études avancées (RFIEA). La fondation de coopération scientifique éponyme, créée en mars 2007, soutient depuis cette date la montée en puissance du Collegium de Lyon, de l'Institut d'études avancées de Nantes, de l'Institut méditerranéen de recherches avancées d'Aix-Marseille et de l'Institut d'études avancées de Paris.

Conformément à la tradition internationale dans laquelle il s'inscrit, un IEA en France a pour fonction principale d'accueillir des chercheurs de haut niveau de toutes disciplines, en majorité étrangers, pour des séjours d'une durée pouvant aller jusqu'à une année académique. Ce séjour leur permet de travailler dans un même lieu et de bénéficier de toute la liberté et des moyens nécessaires à l'avancement de leurs projets de recherche ainsi que de la possibilité de développer entre eux et avec des chercheurs du pays d'accueil des réseaux durables de recherche.

Les quatre IEA membres du réseau développent chacun une politique scientifique spécifique.



► Le Collegium de Lyon développe un projet ayant pour dominante les sciences de la cognition et de la complexité, domaine par excellence où les frontières disciplinaires (linguistique, philosophie, psychologie, anthropologie, neuro-sciences cognitives, intelligence artificielle) s'estompent. Une autre caractéristique du Collegium est l'accueil de chercheurs d'Asie orientale (Chine, Japon et

Corée), qui trouvent à Lyon, notamment au sein de l'Institut d'Asie orientale, les expertises indispensables au développement de leurs recherches dans le cadre d'une vision renouvelée de ce qu'est l'aire culturelle « Asie Orientale », débarrassée des connotations négatives de l'Orientalisme.



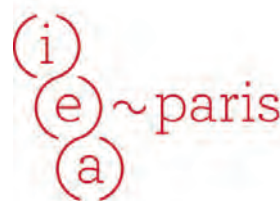
► L'IMéRA d'Aix-Marseille construit des interactions entre des chercheurs de toutes origines disciplinaires : internes aux SHS, entre SHS et sciences exactes et expé-

mentales, entre arts et sciences. L'IMéRA a une fonction d'exploration des savoirs, en s'interrogeant sur les modes de constitution de nouvelles disciplines, sur les innovations méthodologiques, sur les déplacements de frontières de domaines de la recherche. L'IMéRA se caractérise également par son orientation méditerranéenne au travers de l'invitation de chercheurs des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ou de chercheurs du monde entier qui travaillent sur les territoires méditerranéens, afin de stimuler, dans une perspective comparative, des recherches ayant une forte pertinence en Méditerranée et dans d'autres régions du monde.



► L'IEA de Nantes repose sur deux orientations de politique scientifique. La première est d'ouvrir l'étude et la connaissance de l'humain à d'autres points de vue que celui de l'Occident. L'Institut promeut un nouveau style de relations intellectuelles avec les pays du « Sud », notamment l'Inde, l'Amérique latine ou l'Afrique.

Il construit une communauté qui est chaque année composée de savants aux bagages intellectuel et culturel très différents. Une seconde particularité consiste à privilégier les recherches relatives à « l'armature dogmatique » des sociétés, c'est-à-dire à ce qu'il y a d'indémontrable dans le sens que chaque société peut prêter à la vie humaine. L'Institut considère ces systèmes dogmatiques d'un autre œil, non pas comme des restes d'irrationalité dans un monde destiné à devenir transparent et gérable, mais comme des supports à l'institution de la raison dans un monde destiné à demeurer divers et imprévisible.



► Compte tenu de la richesse de ses institutions de recherche partenaires et de l'ampleur de leurs champs couverts, l'IEA de Paris constitue un institut généraliste. Il se développe sans limites de discipline, de thème ou de contextes

culturels afin de devenir un lieu d'intermédiation et d'incubation entre les savoirs et les chercheurs. L'IEA de Paris ambitionne ainsi de participer à la production, sinon de paradigmes transdisciplinaires, tout au moins de cadres généraux de référence qui permettent le croisement des disciplines. Il s'oriente vers une réflexion sur les types d'explication en SHS qui conjugue trois dimensions : un rapport à l'histoire, un intérêt pour l'activité modélisatrice et l'intégration des humanités classiques.

La montée en puissance des invitations de chercheurs par année académique (en 2011/2012, plus de 70 résidents pour un total de 523 mois/chercheurs) témoigne de l'attractivité des IEA français. Plus de 240 chercheurs ont d'ores et déjà été invités dans les IEA et un premier bilan peut être tiré. Au-delà des modalités d'invitation

(séjours longs et séjours récurrents, invitations individuelles et collectives, appels à candidatures ouverts, affichages thématiques, invitations ciblées) et de la qualité des conditions d'accueil, les procédures de sélection fondées sur des appels à candidatures ouverts et des évaluations placées sous l'autorité de conseils scientifiques internationaux ont permis d'attirer de nombreux chercheurs confirmés ainsi que de jeunes chercheurs prometteurs. Les IEA français ont été rapidement identifiés par les chercheurs comme de nouveaux acteurs de la mobilité internationale dans un contexte d'intensification de la concurrence sur le marché mondial de l'excellence académique. La qualité des résidents accueillis dans les IEA a permis le développement de nombreuses collaborations avec les UMR partenaires de ces instituts, les MSH et les écoles doctorales. Les IEA sont rapidement devenus une pépinière de nouveaux réseaux internationaux grâce à leur activité d'incubation scientifique elle-même fortement mondialisée. Ils jouent de manière croissante un rôle important dans les dynamiques de site en occupant un créneau spécifique. Le développement récent de projets d'IEA à Strasbourg et à Toulouse illustre la pertinence de ce concept pour l'innovation scientifique.

Le RFIEA a contribué de manière significative à la montée en puissance de l'activité d'invitation des IEA et au renforcement de leur inscription internationale en facilitant une insertion dans les réseaux mondiaux d'IEA et en collaborant avec de grandes institutions européennes et internationales. C'est dans cette perspective que le RFIEA a conçu et coordonne le programme EURIAS de mobilité internationale de chercheurs dans 14 IEA européens et assure le secrétariat du réseau NetIAS (*Network of European Institutes for Advanced Study*). Le RFIEA joue un rôle de premier plan dans la structuration de deux réseaux mondiaux émergents : UBIAS (*University-based Institutes for Advanced Study*) et WIAS (*World Institutes for Advanced Study*, en tandem avec l'université Fudan de Shanghai). Il a développé des collaborations avec le SSRC (*Social Science Research Council*), plus important réseau nord-américain en humanités et en sciences sociales, et avec l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie).

LE RFIEA

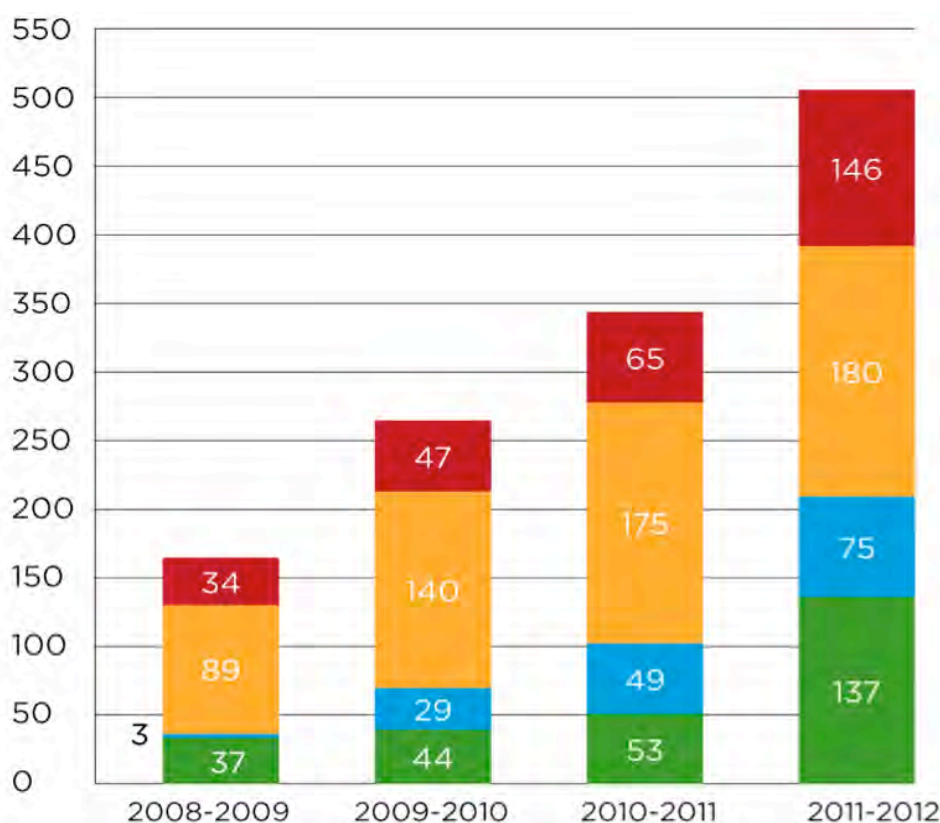
- ▶ Siège : 15, parvis René-Descartes, 69007 Lyon
- ▶ Bureaux : 190-198 avenue de France, 75013 Paris
- ▶ Président : Jacques Commaille
- ▶ Directeur: Olivier Bouin
- ▶ Secrétaire générale : Mylène Trouvé
- ▶ Communication : Julien Ténédos
- ▶ www.rfiea.fr

La contribution du RFIEA à l'internationalisation des SHS françaises a été confortée au début de l'année 2012 par l'obtention d'un financement important dans le cadre des Laboratoires d'excellence et par l'inscription du réseau NEFIAS (*Network of French Institutes for Advanced Study*) en tant qu'infrastructure de recherche par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Document stratégique 2012-2020). Dans les années à venir, le RFIEA aura désormais une triple mission : assurer le développement coordonné des IEA en France, renforcer le rayonnement de l'incubation menée au sein des IEA sur la recherche et sur la formation à la recherche, développer les synergies en matière d'internationalisation avec le potentiel de recherche français et européen en sciences humaines et sociales.

Julien Ténédos
Communication RFIEA

contact&info

- ▶ Julien Ténédos, RFIEA
julien.tenedos@rfiea.fr
- ▶ Pour en savoir plus
www.rfiea.fr



Évolution du nombre de mois/chercheurs invités par les IEA français, 2008-2012

Le genre, une priorité

Le GIS Institut du genre

L'INSHS a décidé en 2011 de placer les études sur le genre au premier rang de ses priorités et d'agir en faveur d'un développement scientifique plus ambitieux des recherches sur le genre et de certains axes de recherche jusqu'ici négligés au CNRS. Ce processus se traduit aujourd'hui par la création du « GIS Institut du genre » (créé en janvier 2012). Les travaux de qualité sur le genre abondent certes au CNRS, et en France. En témoignent des opérations telles que le recensement national des recherches menées sur les femmes et/ou le genre par la Mission pour la places des femmes au CNRS, des programmes tels que le GDR puis GDRI MAGE, le RTP Études Genre, le soutien à des revues reconnues, et l'installation durable de programmes sur le genre ou d'axes « genre » au sein d'une trentaine d'UMR importantes en SHS. Mais il n'existait pas à proprement parler de structure nationale de recherche sur le genre permettant d'articuler plusieurs unités et disciplines autour d'un tel objet, de fédérer les recherches SHS, de les ouvrir vers les autres sciences où ces recherches connaissent aujourd'hui un essor remarquable et d'assurer le rayonnement international des études sur le genre en France. D'où la décision de créer un GIS, structure permettant aux établissements impliqués dans les études sur le genre de collaborer pour le développement de telles recherches. La structure permettra aux établissements impliqués dans les études sur le genre de collaborer au développement à l'échelle internationale de ce sujet de recherche prioritaire et, dans ses objectifs affichés, de candidater aux financements européens, bien plus ouverts que les nationaux sur la thématique Genre.

La mise en place du Gis Institut du genre repose sur 3 constats initiaux :

- Les études sur les femmes, le genre et les sexualités connaissent aujourd'hui en France un essor remarquable, mais insuffisamment visible. Aux disciplines pionnières que furent au CNRS l'anthropologie, l'histoire et la sociologie, on doit associer désormais la littérature, la philosophie, la psychologie, la linguistique, l'éthique, la science politique, les arts, la géographie, l'économie, et le droit.
- Cependant, la multiplicité et la diversité de ces recherches sont souvent portées par des structures encore fragiles, insuffisamment reconnues. Celles-ci n'ont pas la cohérence nécessaire pour permettre le développement dans la durée et assurer le rayonnement international des études sur le genre en France, malgré un intérêt et une demande importants de la part des acteurs et des publics.
- La force, la lisibilité et le rayonnement de ces recherches se trouveront décisivement accrues par la mise en place d'une structure de coordination, un GIS, qui aura pour vocation de rassembler les forces de la recherche dans ce domaine, de faciliter la circulation et l'organisation des projets et de favoriser une articulation cohérente et productive des travaux menés sur ces questions et tout simplement un meilleur soutien.

Rôle de l'interdisciplinarité

Les études sur le genre ne sont pas une discipline mais un vaste champ de recherche. La question des constructions « genrées » et des rapports de sexe concerne toutes les pratiques, sociales et symboliques, et traverse tous les champs de pensée et de savoir. Son traitement requiert donc la collaboration de savoirs et de méthodologies multiples, et la mise en œuvre d'une interdisciplinarité

large et concertée ; ce qui est le cas au sein des SHS (entre éthique et sociologie, travail et psychologie, droit et santé) ; mais elle doit désormais s'étendre à l'ensemble des domaines de la science. L'interaction entre disciplines SHS a fait avancer les recherches, conceptuellement et concrètement, vers une meilleure compréhension des enjeux, tout en favorisant l'émergence de réflexions nouvelles et désormais l'interaction entre les SHS et les disciplines des autres secteurs scientifiques du CNRS, constitue un puissant facteur d'innovation et de légitimation. C'est ainsi la réflexion interdisciplinaire qui a conduit à l'extension des questions de genre aux autres sciences et à la prise en compte du genre dans la science comme donnée indispensable. En chimie par exemple, les recherches sur le genre se situent à l'interface entre plusieurs disciplines – domaine de l'environnement, du développement durable, des matériaux ou encore, en biologie et en pharmacologie, avec la nécessité de tenir compte du sexe dans le développement de molécules à visée thérapeutique. Or le genre n'est pas considéré dans les études de base en biologie (« genre » et « sexe » sont absents du répertoire définissant les recherches en SDV). Cette absence n'est pas seulement un problème éthique mais scientifique.

Objectifs du GIS

- constituer un lieu de coordination, de référence et d'accueil scientifique des recherches françaises sur le genre, afin de leur donner une visibilité et un lieu reconnu ;
- contribuer à la reconnaissance scientifique et à la visibilité géographique des recherches sur le genre et les sexualités, en s'appuyant sur deux pôles clairement identifiés, Paris et Lyon, constitués d'UMR explicitement engagées dans la recherche sur le genre ;
- regrouper et coordonner les forces et les moyens des établissements partenaires, aider à développer les synergies et favoriser la coordination de l'ensemble des unités où existe de la recherche sur le genre ;
- fixer des priorités scientifiques afin de proposer à toutes les unités le développement d'axes de recherche sur lesquels porteront successivement les efforts, notamment dans la perspective d'un développement des collaborations entre SHS et autres sciences
- favoriser l'émergence d'autres formes de collaboration scientifique y compris avec les partenaires étrangers ; soutenir l'élaboration de programmes communs (projets ANR, ERC, PCRD, etc.) et à cet effet la mutualisation des compétences et des structures, pour mieux émerger au niveau international.

Le Gis Institut du genre comprend à ce jour :

- 30 établissements de recherche et d'enseignement supérieur (Inserm, Ined, universités, ENS) majoritairement Paris Hesam, Campus Condorcet et Lyon
- 30 unités mixtes fondatrices, d'autres unités à venir
- Responsables du GIS : Anne Emmanuelle Berger, Pascale Molinier, Sylvie Steinberg

Sandra Laugier, DAS InSHS

Le genre en question(s)

Entretien avec les responsables du GIS Institut du genre, Anne-Emmanuelle Berger du CRESPPA (Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris UMR7217), Pascale Molinier du UTRPP (Unité transversale de recherches en psychogénèse et psychopathologie EA4403) et Sylvie Steinberg du GRHIS (Groupe de recherche d'histoire EA3831).

Comment définir le genre ?

► **Anne E. Berger** : Les premiers usages analytiques de ce terme datent du milieu des années cinquante. Une certaine médecine américaine (pédiatrie endocrinienne, psychiatrie comportementaliste) s'est mise à l'employer pour désigner la non correspondance entre marqueurs biologiques du « sexe » et indices comportementaux de « l'identité sexuelle » dans les cas d'intersexualisme et de transsexualisme. Depuis, le terme a reçu toutes sortes de définitions. Certain-es l'utilisent pour insister sur le caractère socialement construit et culturellement divers de la masculinité et de la féminité, d'autres pour signifier les relations de pouvoir et les hiérarchies entre les sexes, d'autres encore pour mettre en question la conception binaire des identités sexuelles et des sexualités (en l'occurrence, l'idée qu'il y aurait deux sexes et deux seulement, deux sexualités et deux seulement, en opposition les uns aux autres). Pour certain-es encore, tous ces usages peuvent et doivent s'articuler entre eux ; pour d'autres, leur association ou leur mélange fait problème. Enfin, il y a désormais un usage « grand public » du terme, qui tend alors à remplacer le mot « sexe » sans vraiment en interroger ou en déplacer les contenus ordinaires, là où celui-ci est employé par synecdoque pour désigner couramment « les hommes » et « les femmes ».

De nombreuses féministes américaines ont commencé à s'approprier ce terme et à en faire un levier conceptuel dans les années soixante-dix. Une partie des féministes françaises leur ont emboité le pas dans les années quatre-vingt. Mais il n'y a pas d'unité du champ théorique des études de genre. Et c'est une bonne chose. Sinon, nous ne serions pas dans la recherche, mais dans la doctrine.

Le mot « genre » sert aujourd'hui à indexer un champ de recherches et de questions qui furent naguère – c'est-à-dire depuis le début des années soixante-dix – posées au titre des *Women's Studies* dans le monde anglophone, des études féministes ou féminines dans le monde francophone, mais également dans le champ des « études gay et lesbiennes », guère développées en France. Pour moi, le terme est utile là et seulement là où il donne l'occasion de poser des questions, d'interroger les idées reçues, de faire trembler les certitudes en matière de hiérarchies et d'opposition binaire des sexes et des sexualités.

► **Pascale Molinier** : On ne peut, en effet, réduire le concept de genre à un seul usage qui serait « le bon ». Mais on peut souligner que dans ses premières acceptions, notamment chez les médecins et les psychanalystes états-uniens, sa valeur était avant tout descriptive tandis que l'idée d'une hiérarchie sociale entre le groupe des hommes et celui des femmes lui était étrangère. Il s'agissait de rendre compte de l'écart entre l'inné et l'acquis, la nature et la culture quant à la construction des identités masculine et féminine, celles-ci étant représentées de façon symétrique. Mais les féministes ont donné une valeur critique au concept pour rendre visibles les injustices sociales qui résultent d'un système social fondé sur les privilèges accordés aux hommes, au masculin et à l'hétérosexualité reproductive. En ce sens, qui dit genre, dit critique de la hiérarchie. Les études de genre concernent également les hommes qui occupent des places différenciées dans le système de genre comme cela a bien été montré pour les hommes colonisés ou homosexuels. Elles tendent, de plus

en plus, à articuler le genre avec la classe, la racialisation par l'origine ou la couleur de peau, l'orientation sexuelle.

Le genre, un objet scientifique ?

► **Sylvie Steinberg** : Il n'y a pas lieu d'opposer les sciences « dures » et les sciences sociales dans la manière dont elles construisent leurs objets de recherche. Il est bien évident que les études sur la différence des sexes, pour employer une expression volontairement descriptive, intéressent toutes sortes de disciplines scientifiques ou à vocation scientifique. Que le terme de genre ait été forgé d'abord au sein de la discipline médicale et psychiatrique le montre assez. Si les chercheur-e-s en sciences sociales et humaines ont utilisé cette notion de genre et s'emploient à en explorer le sens ou les différents sens pour leurs propres disciplines, c'est à la fois parce que la question traverse leurs disciplines mais aussi parce que la « demande sociale » et la « demande politique », dont ils sont eux-mêmes partie prenante, les aiguillonnent fortement. En ce sens, les féminismes, les évolutions de la place des femmes dans la société, l'émergence sociale et politique des « minorités sexuelles », les bouleversements contemporains des structures familiales, du droit privé, etc. constituent pour eux tout autant des objets d'études qu'un ensemble de théories, de valeurs ou d'expériences qui alimentent leurs réflexions. Ça ne me paraît pas différent pour les médecins ou les biologistes, même si leurs disciplines peuvent être construites sur d'autres méthodes d'investigation.

Le genre, un objet subversif ?

► **Sylvie Steinberg** : En tant qu'objet de recherche, le genre n'est pas plus subversif qu'un autre objet. Dirait-on qu'il est subversif de s'intéresser à la classe sociale ? Ce qui a pu être subversif à un certain moment, c'était d'utiliser le mot « classe » plutôt que de parler de « catégorie sociale » ou de catégorie socio-professionnelle. Dans le cas du genre, les choses sont complexes car, pour certain-es, l'utilisation de la notion de genre est liée à un contexte de recherche qui se veut en effet subversif dans son ambition à déconstruire des évidences et des rapports de pouvoir communément admis et, pour d'autres, il est au contraire une manière langagière de gommer la démarche de dénonciation de ces rapports de pouvoir qui étaient davantage lisibles dans d'autres expressions comme « études féministes » par exemple. Une certaine appréhension vis-à-vis de l'institutionnalisation actuelle des études de genre émerge aussi pour la même raison : n'y aurait-il pas un danger à affadir la portée critique et/ou subversive de ces études par le biais de leur institutionnalisation, tant attendue par ailleurs ?

Le genre comme déconstruction des représentations, notamment langagières ?

► **Anne E. Berger** : En tant que « littéraire » de formation, je suis sensible à cette question. L'un des intérêts du « genre » comme outil d'analyse ou levier conceptuel tient à sa généalogie lexicale : dans les langues d'origine romane (en tout, comme le français ; en partie, comme l'anglais), le mot fut d'abord un outil de catégorisation méta-linguistique, qui désigne le dimorphisme lexical et syntaxique

de certaines catégories de mots dans un certain nombre de langues. L'emploi du genre comme « concept » – je préfère pour ma part le terme de « levier conceptuel » – dans le champ des études de genre n'efface pas ses significations et emplois anciens. Le mot nous invite alors à réfléchir sur le rôle des opérations de langage dans les représentations sociales et culturelles. Il nous invite également à lire les relations entre personnes de « même sexe » ou de « sexe différent » comme une espèce de grammaire de la relation sociale et intersubjective : la grammaire est un outil de description normative du fonctionnement de la langue, qui comporte toujours des « règles » et des « exceptions » aux règles...

► **Pascale Molinier** : La prise en compte du genre devrait aussi impliquer la diffusion du langage épique, la féminisation des noms de métiers, et d'un ensemble de pratiques qui marquent la présence des femmes en ne les englobant pas dans un masculin générique (je pense en particulier à tous les textes administratifs, les appels d'offre, les articles scientifiques, les thèses, etc.). La France est de ce point de vue très résistante par différence à d'autres pays de la Francophonie.

L'interdisciplinarité est-elle nécessaire pour appréhender cet objet ?

► **Anne E. Berger** : L'histoire, l'anthropologie, la science politique, la sociologie, la psychologie ou la psychanalyse, la littérature, la sémiologie des langages ordinaires ou artistiques, le droit, etc., ne suffisent pas, à eux seuls et pris séparément, à répondre aux questions posées par le traitement, la construction ou la déstabilisation des hiérarchies et des différences de sexe et de genre dans le champ social et politique, par la résonance ou la composante psychique de ces constructions et déconstructions, ou encore par leur transcription symbolique dans un certain nombre de pratiques culturelles ou artistiques. Mais chacune de ces « disciplines », chacun de ces champs du savoir et de la pensée, et bien d'autres encore que je n'ai pas nommés, a son mot à dire sur la question. Dans ce domaine, qui concerne tant de dimensions de la vie humaine, tant d'aspects de notre existence, la collaboration des savoirs et des approches est nécessaire. Elle permet aux disciplines de s'ouvrir les unes aux autres et de s'enrichir – je n'ose pas dire se féconder – mutuellement. Les recherches concernant les rapports complexes entre sexe et genre, sexe et sexualité(s), et genre et sexualité(s) devraient en outre contribuer à déstabiliser la distinction axiologique entre « sciences dures » et « sciences molles », sciences « exactes » et sciences humaines, à contester les frontières établies entre les différents secteurs de la quête scientifique.

► **Pascale Molinier** : L'interdisciplinarité est d'autant plus nécessaire que le déplacement opéré par rapport au regard androcentré qui caractérisait classiquement les sciences sociales et humaines a abouti à une contestation des frontières entre les disciplines mais aussi à l'intérieur des disciplines. Par exemple, l'analyse du travail des femmes conteste la division entre sociologie de la famille et sociologie du travail. De plus, ce sont les concepts eux-mêmes qui sont remis en question dans leur pertinence et leur périmètre. Par exemple, le geste d'inclure le travail domestique dans le concept de travail transforme des pans entiers de la théorie sociale, de l'économie à la psychologie. Ou encore, le fait de considérer les femmes comme sujets de leur désir et non comme objets de celui des hommes interroge les théories de la sexualité. Mais cette interrogation ne vient pas nécessairement de là où elle serait attendue, par exemple de la psychanalyse. Elle avance plutôt par des chemins contournés, par déplacements et emprunts successifs, par hérésie théorique, en changeant de prisme ou d'objet, notamment dans le champ de la sémiologie ou des études sur le cinéma. C'est aussi, de mon point de vue, l'une des raisons pour lesquelles un pays, avec une tradition intellectuelle aussi ancienne et structurée que la France, a opposé autant de résistance

à l'introduction des études de genre. Celles-ci, en effet, ne proposent pas un complément ou une extension des connaissances déjà existantes, mais constituent un apport critique qui déstabilise les systèmes théoriques, les clivages entre les écoles ou les courants et met à mal quelques-unes des hiérarchies entre les disciplines ou les objets (donc entre les chercheur.e.s). Ainsi, par exemple, sous l'éclairage du genre, certaines formes de cinéma, de télévision ou de littérature populaires – films gore, séries TV, science-fiction, heroic fantasy –, offrent des ressources inattendues à l'analyse des rapports entre les sexes mais aussi des scénarios inventifs pour penser, voire anticiper leurs transformations.

► **Sylvie Steinberg** : La nécessité de recourir aux autres disciplines a été de fait ressentie par celles et ceux qui se livrent à ces études. Peut-être qu'une des explications de l'ampleur et du dynamisme de ces études aux États-Unis réside dans le fait que les cursus universitaires sont beaucoup moins disciplinaires qu'ils ne le sont en Europe, ce qui permet aux étudiants de se bâtir des parcours beaucoup plus transversaux et originaux. La grande attention des européens à la définition de leurs disciplines peut parfois être source de blocages mais, en même temps, les interrogations nouvelles sont intégrées dans les disciplines avec des précautions épistémologiques et méthodologiques qui en assurent la pérennité et la solidité, au-delà des « effets de mode » ou de querelles éphémères. Intégrer le genre dans l'étude des sociétés humaines amène les chercheurs à changer de sources et de données, à changer de regard et d'approches méthodologiques sur ces sources et ces données, mais aussi à faire évoluer leurs appareils critiques et finalement leurs disciplines elles-mêmes. Là encore, il peut y avoir débat entre deux acceptions de l'interdisciplinarité : l'une qui tend à effacer les frontières disciplinaires, l'autre qui ressource et consolide les disciplines dans le dialogue avec les autres disciplines.

Qu'apportent les sciences « exactes » aux recherches sur le genre ? Un moyen de dépasser le débat entre « essentialisme » et « constructivisme » ?

► **Sylvie Steinberg** : Dans les sciences expérimentales, l'introduction de la notion de genre a exactement les mêmes effets que dans les sciences sociales et humaines. En mobilisant d'autres données, en posant d'autres questions à ces données, en remettant en question leurs propres a priori sur leurs objets d'études, les biologistes qui s'intéressent à ces questions sont arrivés à d'autres explications sur la procréation, le développement foetal, l'intersexualité et bien d'autres sujets. Le débat entre l'« essentialisme » et le « constructivisme » n'est pas un débat entre les sciences expérimentales d'une part et les sciences humaines et sociales d'autre part, mais un débat transversal qui est bien souvent porté par d'autres enjeux que les enjeux scientifiques, comme l'a montré par exemple la polémique récente autour des nouveaux programmes de SVT en classe de Première. Pour les chercheur.e-s en SHS, l'essentialisme est aussi un objet d'étude en soi, qui intéresse l'histoire, la science politique, l'histoire des sciences, l'épistémologie, etc. Mais le constructivisme n'est pas non plus hors de toute réflexion critique : ce n'est pas parce que les chercheur.e-s en SHS travaillent presque par définition sur ce qui est construit qu'elles/ils pensent que tout est construit. La question serait plutôt de savoir s'il existe une approche détachée de toute préconception discursive, pour reprendre une interrogation de Judith Butler.

Les études sur le genre, un équivalent des « *gender studies* » ? Pourquoi le retard institutionnel français ?

► **Anne E. Berger** : Un mot sur la dénomination : à moins de penser d'abord les études de genre comme un décalque des « *gender studies* » qui se devrait de rester fidèle à son lieu et ses formes d'expression originaux, je ne vois pas pourquoi on appelle ces études

« études genre », comme on le fait parfois. On ne dit pas « études médecine » ni « études droit » en français. Puisque c'est maintenant un domaine de recherches et d'enseignement répertorié en France, faisons lui place comme « études de genre », au même titre que les études d'histoire ou de médecine.

Cela m'amène à la question du « retard » d'institutionnalisation de ce champ de recherche et d'études en France. Nous touchons là un paradoxe, puisque ce qu'on a appelé la « pensée française » aux États-Unis (de Beauvoir à Cixous ou Wittig, de Lacan à Irigaray, de Lévi-Strauss à Foucault) a joué un grand rôle dans la genèse intellectuelle de ce champ universitaire à partir des années soixante-dix. Mais il faut quand même rappeler ce qu'on a trop souvent tendance à oublier, à force de proclamer qu'il s'agit là d'un « produit américain » d'importation récente : un certain nombre des recherches menées et des questions agitées au sein des études de genre aujourd'hui, ont bien trouvé place dès le début des années soixante-dix en France. Le Centre d'études féminines, devenu Centre d'études féminines et d'études de genre, de Paris 8, fut fondé en 1973, suivi du CEDREF au début des années quatre-vingt. De même, des chercheuses du CNRS ont travaillé dans ce champ-là dès les années soixante-dix, même si elles sont longtemps restées dans l'isolement. Autrement dit, les recherches en la matière sont nées au même moment de part et d'autre de l'Atlantique, poussées par des forces historiques et culturelles similaires.

Mais c'est vrai que ce domaine de recherches n'a pas connu ici le développement continu qu'il a connu depuis les années soixante-dix aux États-Unis, et, surtout, qu'il n'a pas bénéficié de la même légitimité. Marginalisé, soupçonné de manque de rigueur scientifique et de partis pris idéologiques, c'est peu de dire que son développement n'a pas été soutenu par les autorités de tutelle de la recherche et de l'enseignement. Il a été délibérément entravé dans son développement et n'a guère non plus rencontré de sympathie dans la communauté des chercheurs et des universitaires. Les raisons en sont multiples : le centralisme du système universitaire français et le contrôle de son offre de formation par l'État entravent la liberté de chercher et d'inventer, sans laquelle il n'est pourtant pas d'« innovation » possible. Dans leurs modes de recrutement, dans leurs rituels, les institutions de recherche et d'enseignement supérieur perpétuent sans même s'en rendre compte un modèle mandarinal, peu propice à l'accueil de ces recherches. Enfin, la méfiance à l'égard de notre domaine de recherche est fondée, au-delà de la misogynie ordinaire, sur un préjugé bien français : les études de genre seraient des recherches « ghetto », relevant d'une démarche particulariste ou communautariste. Et pourtant, quoi de plus « universel » que les questions dont nous traitons, puisque celles-ci se posent, certes chaque fois de manière spécifique, à tous les moments de l'histoire, et dans toutes les aires géo-culturelles ? Il en est résulté une profonde méconnaissance de la nature des savoirs dispensés et des analyses développées au sein de ce domaine.

Mais il faut peut-être poser la question à l'envers : non pas, « pour-quoi ce retard institutionnel » de la France en la matière, mais « pour- quelles raisons fait-on droit à ce champ de recherches aujourd'hui en France » ? Qu'est-ce qui explique ce revirement de fortune ? Pour ma part, je ne crois pas seulement à une « révolution des esprits ». J'y vois l'effet de la convergence de plusieurs facteurs : 1) l'inscription de la recherche française dans une logique de compétition internationale : dans le contexte de la concurrence mondiale pour les parts de marché de la recherche et de la formation, la quasi-absence d'études de genre en France est finalement apparue comme une anomalie, grevant la compétitivité et l'attractivité de la France dans le domaine des humanités, et des sciences humaines et sociales ; 2) le renversement de la position de la France intellectuelle qui, d'exportatrice majeure d'idées dans le monde, est devenue depuis quelques années une importatrice avide des discours et recherches les plus « en vue » hors de ses frontières ; 3) le regain et le renouvellement de

formes d'activisme féministe dans la société civile, et l'émergence de nouvelles « luttes » des minorités sexuelles : comme dans les années soixante-dix, et comme il en va dans d'autres domaines (l'écologie par exemple), les chercheur-e-s, qui sont aussi des citoyen-ne-s, ne restent pas insensibles aux courants et questions qui agitent la société ; 4) la reconnaissance des travaux français dans ce domaine, la quantité et la qualité des recherches menées dans de nombreuses disciplines, voire à l'intersection des disciplines, ayant fini par attirer l'attention par leur masse critique.

► **Pascale Molinier** : Il faut souligner également l'existence du GEDISST (Groupe d'études de la division internationale sociale et sexuelle du travail) qui fut pionnier au CNRS dans les années 1980. L'actuel CRESPPA-GTM en est l'héritier. Par ailleurs, certaines des chercheuses qui partent à la retraite en ce moment ont eu une véritable politique volontariste en formant une nouvelle génération, actuellement trentenaire. Ces jeunes femmes, parfois ces jeunes hommes, ont ainsi pu réaliser des thèses où la question du genre n'avait pas à être camouflée, voire carrément escamotée comme c'était le cas auparavant pour celles et ceux qui voulaient faire une carrière. Cette génération a donc acquis très tôt l'idée que les études de genre étaient un domaine légitime de la connaissance scientifique et d'autant qu'elle a généralement voyagé et profité de la comparaison internationale avec les nombreux pays qui ont précédé la France dans l'institutionnalisation des études de genre.

Outre la reproduction très conservatrice des milieux académiques évoquée par Anne Berger, il conviendrait aussi d'interroger certaines formes de conservatisme de la société française du côté de la famille et du couple hétérosexuel. Un des leviers de la transformation des rapports entre les hommes et les femmes réside dans le travail domestique. Son partage est inéquitable, y compris dans les classes dominantes qui tendent à le déléguer à d'autres femmes (mais toujours sous la responsabilité de l'épouse ou de la mère). Or ce qui est délégué par définition n'est plus discuté, tenu si possible hors de la perception et de la pensée. Pour un chercheur ou une chercheuse, intégrer le genre implique nécessairement de remettre en question les évidences sur lesquelles sont bâties son économie domestique (donc le temps disponible pour réfléchir, lire, écrire...).

► **Sylvie Steinberg** : Nous sommes sans doute entrés dans un temps où les travaux français s'exportent moins vers les États-Unis. La question linguistique est en jeu tout comme le fonctionnement des maisons d'édition anglophones. D'où la nécessité, à travers le GIS, de rendre plus visibles ces travaux français. Mais aussi de favoriser la circulation au sein de l'Europe de ces travaux alors que le dialogue a plutôt tendance à se faire de part et d'autre de l'Atlantique et non pas entre voisins européens, pourtant très proches du point de vue des expériences et des traditions académiques.

Propos recueillis par **Sandrine Clérissé**, InSHS

contact&info

- Anne Emmanuelle Berger, CRESPPA
aeb4@cornell.edu
- Pascale Molinier, UTRPP
pascalemolinier@gmail.com
- Sylvie Steinberg, GRHIS
sylviesteinberg@free.fr

Recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes

Les recherches sur le genre et/ou les femmes occupent aujourd'hui une place incontestable dans l'univers de la recherche française, notamment en sciences humaines et sociales. Leur existence, leur importance et leur implantation géographique sont rendues manifestes par le [recensement national](#), dont les premiers résultats ont été présentés le 8 mars 2012 au siège du CNRS à Paris. En effet, le recensement a collecté 2 061 réponses et 1 032 fiches sont actuellement publiées dans l'annuaire en ligne.

Recenser ces recherches, les rendre visibles, prouver leur existence mais aussi permettre une connaissance interne du domaine sont une préoccupation dont témoignent les trois recensements antérieurs¹. Préoccupation qui révèle la place particulière qu'occupent les recherches sur le genre, sur les femmes, féministes... dans la recherche. Ces recherches participent à la science tout en l'interrogeant sur la place des femmes et les mécanismes de leur discrimination en science. Les recherches sur le genre questionnent aussi la production scientifique elle-même, le choix de ses objets et de ses méthodes. En outre, le faible niveau d'institutionnalisation de ces recherches les rend sujettes à un mouvement d'apparition-disparition au gré des reconfigurations institutionnelles de la recherche.

En 2008, pour répondre à ces interrogations, la [Mission pour la place des femmes au CNRS](#), en partenariat avec l'INSHS et l'INSB, a mis en place un recensement national. Ces partenaires sont représentés dans le comité scientifique ainsi que les principaux réseaux de recherche sur le genre et les recensements antérieurs. Le recensement s'adresse à toute personne travaillant ou prenant en compte dans ses recherches le genre et/ou les femmes, pouvant justifier d'au moins une publication scientifique dans le domaine et s'inscrivant dans le périmètre « national »².

L'enquête s'appuie sur un système d'information spécifiquement développé par le CNRS. Il comporte une base de données et une application internet via laquelle les données sont récoltées au moyen d'un questionnaire en ligne et publiées dans un annuaire web, de manière pérenne. Cet outil permet à la fois de réaliser un état des lieux et de rendre visibles et accessibles ces recherches au public.

L'information et l'incitation à participer ont été largement diffusées, relayées par les voies institutionnelles et les réseaux de recherches sur le genre. Pour contourner des problèmes soulevés par la littérature sur la méthode des enquêtes par internet, la diffusion de l'information a été renforcée par des référents/tes de la [Fédération RING](#) dans les universités et deux enquêtrices ont accompagné les répondantes/tes par téléphone et par courriel.

Les premiers résultats du recensement montrent qu'en 2011 les recherches sur le genre et/ou les femmes sont localisées dans l'ensemble des villes universitaires de l'hexagone ainsi qu'aux Antilles, en Guyane et à la Réunion. L'académie de Paris rassemble quasi 1/3 des réponses, devant Lyon, Toulouse, Créteil et Versailles. Viennent ensuite Strasbourg, Aix-Marseille, Bordeaux, Rennes et Lille.

Paris, Lyon et Toulouse sont aussi les villes où se situent, dans les années 1960 et 1970, les premières recherches du domaine, avant qu'elles ne se disséminent sur l'ensemble du territoire.

Environ 50% des répondantes/tes situent le début de leurs recherches sur le genre et/ou les femmes à partir de l'an 2000. Ce taux important vient du fait qu'un certain nombre des répondantes/tes ont commencé leurs travaux dans le domaine au cours de leur carrière, notamment les hommes. Notons que la part des hommes a considérablement augmenté les deux dernières décennies, ils sont 10% des répondantes/tes déclarant avoir débuté leurs recherches sur le genre dans les années 1990 et 23% pour les années 2000. La part globale des répondants hommes est de 21%.

Un deuxième élément d'explication se trouve dans la répartition des répondantes/tes par corps professionnel³. Les doctorantes/tes représentent le corps le plus important (26%). Il est suivi par les maîtresses et maîtres de conférence (25%) parmi lesquelles/ls 67 signalent une HDR et les professeurs/eurs d'université (13%). Viennent ensuite les chargées de recherche (8%) dont 28 avec une HDR, les post-doctorantes/tes (7%), les directrices/eurs de recherche (5%) et les ingénieures/eurs (2%)⁴.

Un peu plus des 2/3 des répondantes/tes travaillent dans la recherche publique. Aux fonctionnaires qui représentent un peu plus de la moi-

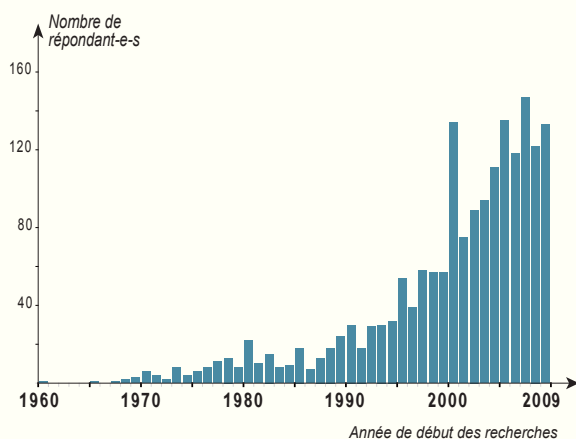
¹ Sexe et Sociétés. Répertoire de la recherche en France, D. Senotier et N. Cattanéo, La documentation française, 1998 ; Premier recensement national des enseignements et des recherches sur genre en France, Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche, rapport final, Anef, 2003 ; Genre et Rapports sociaux de sexe. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grands écoles en Bretagne, A. Junter et F. Bugon, 2007.

² Ce recensement inclut les chercheur-e-s travaillant en France ou ayant un rattachement institutionnel français, que celui-ci soit secondaire et le rattachement principal dans un autre pays.

³ Sont désignés « corps », ceux définis par la fonction publique pour le monde universitaire et de la recherche. Pour améliorer la lisibilité des résultats, les doctorants et post-doctorants ont été intégrés dans cette catégorie.

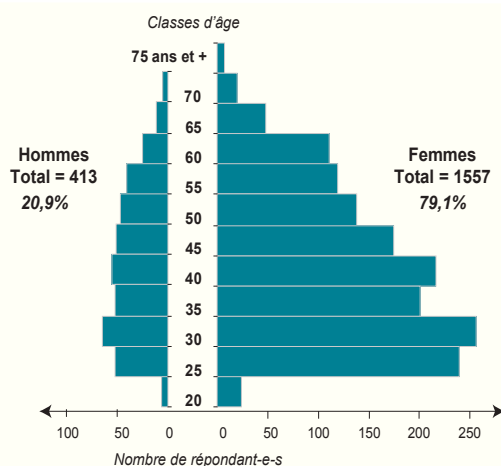
⁴ 14 % des répondantes/tes ont choisi la réponse « Autre » à la question sur le corps professionnel.

Années de début des recherches sur le genre et/ou les femmes des répondant-e-s entre 1960 et 2009



* Recherches sur le genre, sur les femmes, recherches féministes, féminines, queer, épistémologie du genre/féministe, épidémiologie de la santé des femmes et des hommes, ...

Répondant-e-s par classes d'âge



Source : Recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes, déc. 2011
S. Schweier@MPDF, CNRS & Th. Allard@UMR ESO, CNRS

tié des répondantes/ts, se joignent les contractuelles/l's du public, majoritairement en CDD. Cependant des chercheuses/eurs indépendantes, des salariées/s du privé et des personnes au chômage ont également répondu à l'enquête.

La structuration du domaine de recherche se fait au niveau institutionnel dans les équipes et unités à travers des axes ou des pôles spécialisés sur le genre, qui sont situés dans l'ensemble des grandes et moyennes villes universitaires. Les réseaux de chercheuses/eurs⁵ participent également à cette structuration au niveau local et national. La plupart des réseaux réunissent plusieurs disciplines des SHS ; l'histoire est la seule à compter des réseaux dédiés. Les réseaux ayant reçu les taux de réponses les plus importants sont interdisciplinaires en SHS et ont une vocation nationale.

Quant à l'inscription disciplinaire des recherches sur le genre, les premiers traitements des réponses montrent qu'elles se situent dans l'ensemble des disciplines SHS. La sociologie et l'histoire, disciplines historiques du domaine, ont reçu les taux de réponses les plus importants. Les sections relevant de la biologie ont reçu 20 réponses (2%) : elles se trouvent largement en tête des sciences naturelles et expérimentales, dans l'ensemble très peu citées⁶. Ces résultats montrent un intérêt émergent, notamment en biologie, de travailler avec l'approche genre dans les domaines autres que les SHS.

Organisé le 8 mars 2012 au siège du CNRS, le colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité. Recensement, bilan et perspective » a permis de restituer à la communauté scientifique concernée les tous premiers éléments de résultats du recensement national des recherches sur le genre et/ ou les femmes. Plus de 180 personnes venues d'Ile-de-France mais aussi de province (Toulouse, Villeneuve d'Ascq, Montpellier, Angers, Bordeaux, Rennes...) ou de l'étranger (Suisse, Italie...) - ont pris part à la journée. Les perspectives ont été principalement discutées selon trois axes : la jeune recherche et ses questionnements, l'ouverture aux disciplines autres que les humanités, et les voies possible d'une institutionnalisation des recherches sur le genre.

Les actes sonores sont disponibles sur le site de la Mission pour la place des femmes au CNRS, rubrique Recherches et approches genre : www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article287

Le recensement national et les analyses des données se poursuivent actuellement au sein du GIS Institut du genre. À terme ces analyses vont permettre de connaître la structuration institutionnelle du champ, par exemple à travers les activités et productions scientifiques, individuelles et collectives et l'inscription des chercheuses/eurs dans l'univers de la recherche. En complément, l'analyse textuelle fera émerger les

thématiques structurantes du champ. Elle montrera qui les mènent, dans quel contexte institutionnel et dans quel lieu. Les analyses ont pour but d'établir un état des lieux de ces recherches qui viendra, entre autres, en l'appui des politiques de la recherche. Parallèlement, l'annuaire en ligne avec plus de 1 000 fiches publiées à ce jour permet aux chercheuses/eurs d'élargir leur réseau de collaborations scientifiques et pour celles et ceux qui n'ont pas encore répondu au recensement de renseigner et publier leur fiche.

Sibylle Schweier, chef de projet Recensement sur le genre

contact&info

► Sibylle Schweier, GIS Institut du genre
sibylle.schweier@cnrs-dir.fr

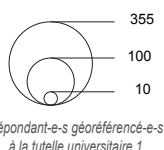
► Pour en savoir plus
recherche.genre.cnrs.fr

► Mission pour la place des femmes au CNRS
www.cnrs.fr/mpdf

⁵ Les réseaux proposés dans la liste de choix à réponses multiples du questionnaire ont été récoltés lors de l'enquête exploratoire du recensement en 2010 à travers d'un champ à saisie libre.
⁶ Les Mathématiques et leurs applications ont été choisies deux fois quand les sciences de l'ingénieur et l'informatique ont récolté respectivement une réponse.

Villes universitaires des répondant-e-s par période de début des recherches sur le genre et/ou les femmes* (1960-2009)

Nombre de répondant-e-s par ville universitaire



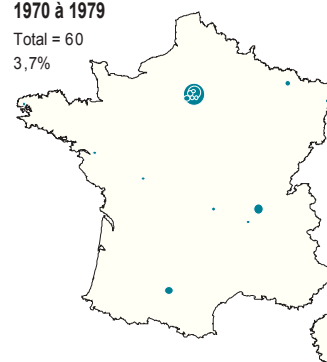
1960 à 1969

Total = 6
0,4%



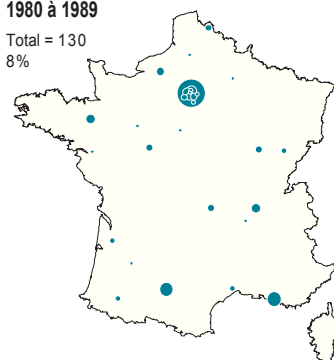
1970 à 1979

Total = 60
3,7%



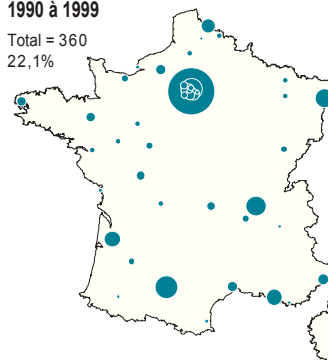
1980 à 1989

Total = 130
8%



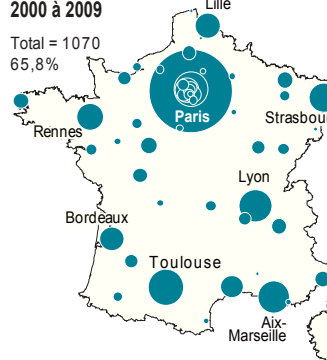
1990 à 1999

Total = 360
22,1%



2000 à 2009

Total = 1070
65,8%



* Recherches sur le genre, sur les femmes, recherches féministes, féministes, queer, épistémologie du genre/féministe, épidémiologie de la santé des femmes et des hommes, ...



Avec Isabelle Rivoal, anthropologue

À l'occasion du congrès biennal d'anthropologie sociale « Incertitude et inquiétude » de l'EASA, Isabelle Rivoal (LESC – Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, UMR7186) nous explique en quoi ces notions caractérisent fondamentalement l'être humain.

Pour la première fois se tiendra en France, du 10 au 13 juillet à Nanterre, le congrès biennal de l'Association européenne d'anthropologie sociale (EASA) sur les thèmes de l'incertitude et de l'inquiétude. Thèmes d'actualité, l'incertitude et l'inquiétude expriment avant tout une dimension essentielle de l'être humain : sa capacité à questionner et à se questionner. Cette mise à distance du moment présent, de l'action en train de se faire crée un espace réflexif qui dévoile une incertitude fondamentale, à la fois source d'inquiétude mais aussi de créativité et d'imagination. De nombreux aspects humains et sociaux peuvent être appréhendés au moyen d'une analyse de l'incertitude et de l'inquiétude : ainsi, les questions de l'identité, du genre, de la maladie, de la régulation juridique, des peurs sociales, de l'environnement, des changements économiques et politiques, de la croyance, de l'art, de la science elle-même, etc. Plus de 140 sessions permettront aux recherches actuelles en anthropologie sociale de débattre sur ces thèmes majeurs.

Que nous disent l'incertitude et l'inquiétude sur l'homme ?

Le thème choisi rassemble divers courants et recherches actuels en anthropologie. Il permet d'identifier une spécificité humaine : sa capacité réflexive, c'est-à-dire la capacité de l'homme, relativement aux autres animaux, à ne pas seulement être dans l'action en train de se faire mais à effectuer des mises à distance, de questionner ce qu'on est en train de faire. C'est l'incertitude, en tant qu'elle caractérise profondément l'être et l'étant humains – et qui lui permet de construire une dimension temporelle, d'envisager ou de redouter le futur, de se détacher de l'instant présent – qu'il m'importait d'appréhender, ce qu'un congrès de cette taille permet de faire. Cette interrogation philosophique sur l'homme, sur l'espèce humaine en tant qu'espèce humaine ayant cette capacité cognitive de réflexivité, peut être traitée de manière particulièrement adaptée par les anthropologues.

Si l'incertitude et l'inquiétude sont ontologiques, elles se déclinent de façon différenciée selon les époques. Ce thème fait écho aux incertitudes du temps présent, avec les travaux de Hartmut Rosa par exemple sur la temporalité, le changement, l'accélération du temps. Le phénomène de l'accélération du temps se mesure au fait que pendant très longtemps, le changement nécessitait plusieurs géné-

rations pour advenir ; avec la modernité des XIX^e-XX^e siècles, le changement s'est effectué d'une génération à l'autre ; actuellement, les changements se font à l'intérieur même d'une vie humaine. Cette accélération du temps crée une incertitude existentielle.

Il y a donc deux dimensions dans cette thématique : une dimension qui permet d'aborder une question d'ordre ontologique et une dimension existentielle concernant l'être humain pris au sein de son époque.

Comment distinguer la sociologie, l'ethnologie et l'anthropologie sociale ?

Les frontières entre ces disciplines ne sont pas claires et, dans une optique pluri- et interdisciplinaire, il n'est pas nécessaire qu'elles le deviennent. Prenons l'École

française de sociologie, fondée par Émile Durkheim et son neveu Marcel Mauss. Ce dernier se définit comme sociologue mais avec l'ambition de prendre en compte l'intégralité de l'homme et de la société. À cette époque, la

sociologie avait des ambitions « totalisantes », on fondait véritablement de nouveaux paradigmes, de nouvelles disciplines, on fondait les sciences de l'homme comme grand projet pour connaître toute l'histoire de l'humanité. Ce que les américains ont ensuite appelé les *Four Fields* de l'anthropologie, qui rassemblent l'anthropologie physique, l'anthropologie culturelle, la linguistique et l'archéologie.

Il s'agissait d'étudier l'homme, de ses origines au présent, d'étudier les différentes traces des hominidés mais

aussi les sociétés contemporaines. Les grands terrains étaient l'Australie, la Mélanésie, l'Afrique, parce que cela permettait de

faire circuler les questionnements. L'anthropologie

était donc au départ une forme de sociologie où Marcel Mauss n'allait pas faire de terrain (même s'il a écrit un manuel d'ethnographie de référence), où les anthropologues pouvaient demeurer dans leur bureau et former les administrateurs militaires à poser les questions, observer l'environnement, etc.

Le terrain s'effectuait à distance ?

Au départ, oui ! Parce que les savants pensaient d'un point de vue philosophique les grandes questions, fondaient les grands paradigmes des sciences de l'homme – auxquels on se réfère toujours aujourd'hui. La rupture épistémologique marquée par l'avènement



des sciences humaines et sociales, comme mode de connaissance et d'exploration de l'homme par l'homme, implique un nouveau regard de l'homme sur lui-même et son environnement social. Les fondateurs des sciences humaines et sociales ont posé les principaux paradigmes qui définissent le champ des questionnements disciplinaires possibles. L'histoire des disciplines consiste alors à remettre sans cesse sur le métier ces questionnements et les méthodes scientifiques qui y sont associées.

Ces paradigmes ont-ils évolué au contact des populations étudiées ?

Oui, avec Bronislaw Malinowski, l'un des grands fondateurs de l'anthropologie qui met au centre la pratique de terrain. Tout le travail magistral de Mauss (sur le don, sur les échanges, sur le sacrifice) caractérise l'étude de grands objets, en comparant, grâce à sa culture classique très étendue, le sacrifice dans la Grèce ancienne, le sacrifice dans les sociétés nordiques à tout un corpus de données récoltées par les administrateurs militaires des empires ou des explorateurs curieux, présents sur les terrains. Ces données étaient ensuite travaillées par Mauss de façon précise.

À la suite de Malinowski, les ethnologues deviennent explorateurs et le terrain la condition d'entrée dans la discipline. Dans ses *Argonautes du Pacifique occidental*, Malinowski fondait le critère méthodologique de ce qui allait être toute l'ethnologie. Et cela, suite à un concours de circonstances ! Parce qu'il se retrouve bloqué sur des îles du Pacifique pendant presque deux ans, Malinowski met à profit ce temps pour apprendre la langue et faire du terrain. Ainsi, de façon circonstancielle, il s'est rendu compte (bel exemple de sérendipité !) que cet aller-retour entre le fait d'expérimenter et de recueillir soi-même les données de terrain et de les décrire allait changer un certain nombre de perspectives. C'est devenu le paradigme ethnologique par excellence, on parle d'ailleurs du terrain (cette enquête faite soi-même) comme paradigme malinowskien. L'École de sociologie de Chicago a développé des enquêtes de terrain, en milieu urbain notamment, en construisant une « distance du regard » – déjà théorisée par Mauss – l'a-perception sociologique, où il faut se déprendre de tout ce qui paraît évident, essayer de voir les structures des différentes interactions, essayer de se mettre toujours en dehors. Si nous sommes là sur le « terrain » des sociologues, le terrain des ethnologues – en tant que paradigme – essaime lui aussi vers d'autres disciplines. Ainsi des sociologues, qui réalisaient essentiellement des enquêtes statistiques, se sont mis à faire des enquêtes de terrain, des entretiens ; de même les politologues ou les historiens avec Philippe Joutard par exemple sur l'histoire orale des Camisards, Giovanni Levi qui définit les principes de la microhistoire dans son ouvrage, *Le pouvoir au village, histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle* (1985), ou encore François Revel. La micro-observation ethnographique, l'observation participante de l'ethnologie ont donc essayé vers les autres disciplines. L'interdisciplinaire implique toujours un mouvement, des allers-retours. Le thème du colloque a donc été pensé afin d'intégrer le retour de balancier existant dans l'anthropologie française actuelle, inspirée des travaux de Bruno Latour sur la sociologie et l'anthropologie des sciences, en reprenant les paradigmes d'observation, de la science en laboratoire pour questionner la manière actuelle de faire la science en SHS.

Précisément, comment se pratique l'anthropologie sociale de nos jours ?

L'ambition du choix du thème était de trouver le moyen de permettre à tous les courants de l'anthropologie de s'exprimer, l'incertitude n'est pas seulement celle de l'homme mais aussi celle du chercheur, de l'ethnologue, face à ses méthodes, ses questions. Ce thème a donc l'avantage de pouvoir poser ces questions-là. Questions posées notamment par Latour. Philosophe de formation,

Bruno Latour travaille sur l'origine des paradigmes scientifiques. Il tente de comprendre l'histoire des sciences au sens large, de questionner et de réfléchir sur la manière dont la science fonctionne en tant qu'elle fabrique des paradigmes qui diffèrent de ceux de la religion, en tant que la science s'intéresse à certains objets, qu'elle a des méthodes, des façons d'assigner la preuve, de construire un contexte qui lui sont propres. Ces questions sont véritablement socio-historiographiques et philosophiques. En affirmant que nous n'avons jamais été modernes, Latour oblige les sciences humaines à se re-définir. Le post-modernisme, la critique du structuralisme ont généré la focalisation sur les identités, les ethnicités, sur ce qui constitue la spécificité des cultures. Or, une fois installé dans le spécifique, que tout devient une idiosyncrasie, la visée générale se perd. Latour a permis de retrouver cette visée générale, tout en contrôlant, toujours, le micro, l'observation de laboratoire. Cette approche s'est répandue très largement, Latour est étudié et reconnu à l'international. On peut également citer Philippe Descola ou encore Eduardo Viveiros de Castro, qui s'inspire de la philosophie de Deleuze pour essayer de déconstruire les paradigmes de la culture, cette opposition entre la culture (comme le propre des humains) et une vision de la nature. Cette déconstruction du rapport nature / culture passe par l'utilisation de la notion de perspective – d'où le courant d'anthropologie perspectiviste. Ainsi, pour certains Indiens d'Amazonie, la vision dichotomique entre, d'une part, la / les cultures propre(s) à part, la nature, d'autre part, la nature, n'existe pas. Selon les jaguars, des animaux, cette conception, si les hommes voient la bière de mil comme



n'est pas le pour lesquels ne représente si l'on adopte la jaguars, le sang peut bière des humains. les jaguars ce que humains. De même, perçus par les jagibier, et occupent la jaguars, qu'occupent des humains.

La prise en compte perspectives brouille les notamment de na-émerge alors le ti-réalités », un pas'emparent les anse réduisant pas à

de multiples pers- notions établies, ture et de culture : champ des « mul- radigme dont thropologues au thropologie ne l'écoute des sys- tèmes de pensée explicités par les personnes interrogées ; il va sans dire que cette perspective (saisir les systèmes de pensée) est fondamentale dans la constitution de la discipline. Mais la conception de « multi-réalités » implique la nécessité de ré-interroger certaines catégories. Ce faisant, les lignes disciplinaires fluctuent et surtout, une

cas des jaguars, la bière de mil rien. Par contre, perspective des être assimilé à la Le sang est pour la bière est aux les humains sont guars comme du place, aux yeux des les porcs aux yeux

de multiples pers- notions établies, ture et de culture : champ des « mul- radigme dont thropologues au thropologie ne l'écoute des sys-

respiration est donnée par rapport au tout culturel ou tout culturaliste : l'anthropologie n'est pas la science des cultures, ne doit pas être une « pourvoyeuse de contextes » permettant de comprendre telle culture locale par ses rites, ses coutumes. L'ambition et le projet de l'anthropologie sont d'avoir une réflexion sur l'homme, dans son histoire globale.

12th EASA Biennial Conference

Uncertainty and disquiet Incertitude et inquiétude

10th-13th July 2012

University of
Paris Ouest Nanterre La Défense



European Association of Social Anthropologists
Association Européenne des Anthropologues Sociaux

www.easaonline.org/easa2012

L'Association européenne d'anthropologie sociale – EASA

- Création de l'EASA : 1989
- 21 pays membres issus de l'Europe et des États-Unis
- L'EASA promeut le développement de l'anthropologie sociale par l'organisation de congrès biennaux, l'édition de la revue *Social anthropology / Anthropologie sociale* et la publication de 2 collections d'ouvrages. L'association, par ailleurs, encourage et soutient des réseaux thématiques.

► le 12^e congrès de l'EASA aura lieu en France, à Nanterre, du 10 au 13 juillet 2012, sur le thème « Incertitude et inquiétude » (coordination : Isabelle Rivoal, chargée de recherche CNRS au Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative et directrice adjointe de la Maison Archéologie & Ethnologie)

- 140 ateliers thématiques
- 1 500 scientifiques attendus du monde entier
- 4 conférences plénières réunissant des chercheurs d'envergure, dont Philippe Descola, Didier Fassin, Caroline Humphrey, Bruno Latour, Anne-Christine Taylor et Martin Holbraad, etc.

Ces séances plénières seront filmées et retransmises en direct (cellule webcast de l'IN2P3) : webcast.in2p3.fr/live/EASA_2012

- Des manifestations artistiques seront organisées au musée du quai Branly.

► Partenaires : Université Paris Ouest Nanterre La Défense / CNRS / Maison Archéologie & Ethnologie / Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative / Musée du quai Branly / EHESS / The Werner-Gren Foundation / Mairie de Paris / la revue *Sciences Humaines* / Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative

est imposé. Pour mieux comprendre, voici une histoire de Raymond Jamous, qui a travaillé chez les Meo (communauté musulmane de l'Inde du Nord). Cette communauté est visitée par le mouvement de fondamentalistes musulmans, les Tabligh, opposés aux cultes des saints. Dans une perspective monothéiste en effet, les statues des saints étaient interdites. Les Meo, en réaction, ont rusé : ils ont bien fait disparaître les représentations des saints mais en les enterrant. L'invisibilité respecte d'une certaine façon l'interdit tout en permettant à l'ensemble des pratiques rituelles qu'elles organisent de perdurer : les statues continuent à exister. C'est là l'une des formes d'agentivité explorée par les anthropologues. Tout le travail sur l'art, la créativité, l'imagination, consiste à préserver et à développer son quant-à-soi, à produire de la diversité et de l'inattendu. Or, l'inattendu repose nécessairement sur l'incertitude. L'incertitude rend donc possible la création !

Propos recueillis par **Sandrine Clérissse**, InSHS

Quel est le rapport entre incertitude et création ?

Les notions d'incertitude et d'inquiétude peuvent en fait générer des espaces de création, un jeu entre le connu et l'inconnu qui révèle la capacité créatrice de l'homme. Dans le cadre de la compréhension du phénomène de la globalisation, par exemple, de nombreux travaux d'anthropologues développés dans les années 1990 et 2000 ont étudié comment les sociétés locales pouvaient s'adapter tout en résistant. Pour comprendre ce phénomène, le concept d'*agency* s'avère utile, autrement dit cet espace où la capacité de créativité, de « quant-à-soi », d'agentivité permet de transformer l'environnement et de s'adapter. Cette capacité d'être agent de sa propre vie a été déclinée en capacité d'imagination, d'inventivité. La révolte n'est pas le seul mode de réaction à ce qui est subi mais il existe également un mode d'adaptation qui permet de détourner ce qui

contact & info

- Isabelle Rivoal, LESC

isabelle.rivoal@mae.u-paris10.fr

- Congrès EASA

www.easaonline.org/easa2012

- Webcast des séances plénières
webcast.in2p3.fr/live/EASA_2012



La Fondation européenne pour la science

Créée en 1974, la Fondation européenne pour la science (European Science Foundation) est une institution non-gouvernementale réunissant 78 organisations membres issues de 30 pays européens.

L'innovation, un concept à repenser ?



À gauche, Professeur Sir Roderick Floud, président du Comité pour les sciences sociales (ESF) ;
À droite, M. António Correia de Campos, eurodéputé et vice-président du comité STOA (Science and Technology Options Assessment)

Le concept d'innovation est abondamment utilisé dans la littérature politique européenne mais parfois, semble-t-il, à mauvaise escient. Le comité scientifique pour les sciences sociales de l'ESF (SCSS) a donc souhaité alerter les politiques européens sur la nécessité d'approfondir leur compréhension de l'innovation. La conférence « La science de l'innovation » organisée par l'ESF qui s'est tenue le 28 février dernier au sein du Parlement européen avait l'ambition de susciter un débat autour de présupposés communs sur l'innovation, tels que « l'innovation est toujours bonne et il nous faut innover davantage ».

Comprendre l'innovation

Roderick Floud (président du SCSS) a souligné que l'innovation est un outil puissant qui a profondément modifié la face du monde dans l'histoire et qu'ainsi, comprendre la nature et les dynamiques d'un outil aussi puissant pour l'économie est un élément crucial des politiques publiques actuelles. Tous les intervenants ont convenu que l'innovation est en effet vitale pour l'économie mais ils ont également tenu à préciser que c'est un phénomène complexe à appréhender, qui n'est pas totalement compris et qui peut par exemple générer des inégalités.

Luc Soete (Université de Maastricht) a présenté ce qu'il nomme la « création destructive », en écho à la « destruction créative » par laquelle Schumpeter désignait l'innovation qui détruit mais bénéficie à la société dans son ensemble. Selon Pr. Soete, le processus d'innovation serait à l'heure actuelle plutôt caractérisé par une « création destructive » qui ne bénéficie qu'à une minorité d'individus au dépend de la majorité de la société.

Repenser l'innovation

L'objectif principal de la conférence était d'exposer les solutions issues de la recherche en sciences sociales qui pourraient permettre de repenser les politiques d'innovation. Jakob Edler (Université de Manchester) et Merle Jacob (Université de Lund) ont rappelé l'importance de fonder les politiques publiques, notamment celle de la recherche et de l'innovation, sur des études de qualité et ont appelé à améliorer les interactions entre chercheurs et politiques.

Mariana Mazzucato (Université du Sussex) a précisé que les investissements à risques, nécessaires à l'innovation, sont généralement réalisés dans le secteur public mais que c'est le secteur privé qui bénéficie le plus des fruits de cette recherche. Elle a proposé la création d'une nouvelle gouvernance de la connaissance, où l'équilibre entre le risque pris et les bénéfices de l'innovation pour chaque acteur serait optimisé au profit notamment du secteur public.

Barry Bozeman (Université de Géorgie, US) a, quant à lui, présenté le concept de *public value innovation*, affirmant que l'innovation n'est bénéfique que dans la mesure où ses externalités sont socialement positives et équitables. L'objectif de cette théorie est d'évaluer les performances économiques d'une innovation, en parallèle de ses conséquences sociales.

L'eurodéputé António Correia Campos, vice-président du comité STOA, co-organisateur de la conférence, a souligné qu'il y avait une certaine urgence à aborder ces questions et à en débattre alors même que le futur Programme Cadre Horizon 2020, qui consacrera 80 milliards d'euros à la recherche et l'innovation, est en train d'être examiné par Parlement européen.

► Pour plus d'information sur le contenu de la conférence (présentations, vidéos), veuillez consulter : www.esf.org/innovation

contact&info

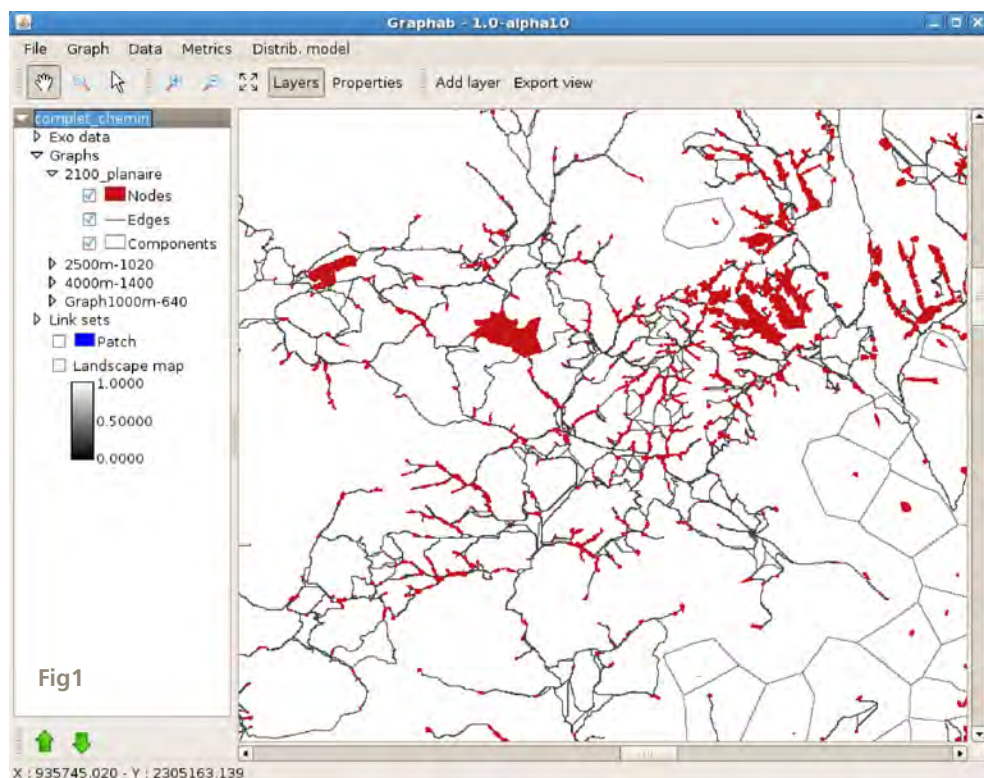
► Eva Hoogland
Humanities Committee
Senior Science Officer
ehoogland@esf.org
► Pour en savoir plus
www.esf.org

OUTILS DE LA RECHERCHE

Graphab 1.0

Un outil logiciel dédié à la modélisation des réseaux écologiques

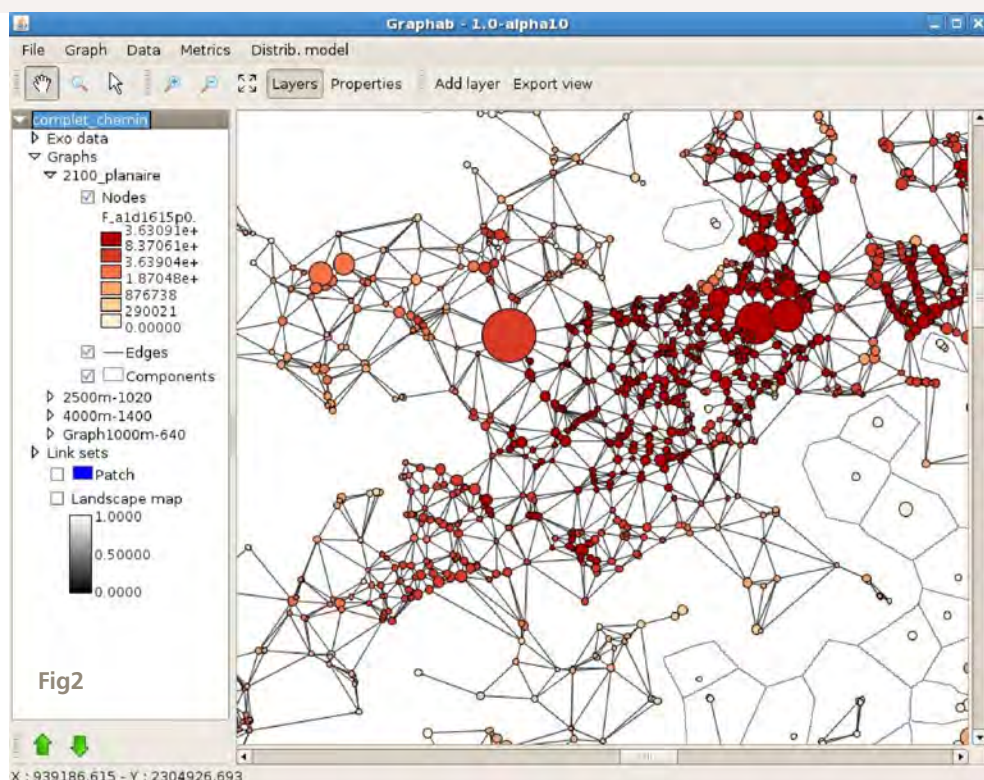
Les changements d'occupation du sol résultant de processus tels que l'étalement urbain et la densification des infrastructures de transport affectent les milieux naturels, en réduisant et fragmentant les lieux favorables à la faune sauvage. Pour de nombreuses populations animales, ces lieux favorables, appelées « taches d'habitat », se réduisent à des surfaces entourées par des zones inhospitalières. La survie de ces populations dépend des flux démographiques reliant les différentes taches d'habitat. L'ensemble formé par ces taches connectées par des flux potentiels d'individus constitue un réseau écologique. Ces réseaux sont difficiles à identifier précisément car on ne peut pas disposer de données d'observation de façon suffisamment complète pour caractériser les flux des espèces, et également parce que ces réseaux ne sont pas directement visibles sur une carte d'occupation du sol. Leur identification nécessite donc le recours à la modélisation spatiale.



Les figures 1 et 2 montrent le même extrait cartographique du réseau de plans d'eau favorable à une grenouille (la rainette arboricole) en Franche-Comté. La figure 1 montre ce réseau en vue « réaliste », où les taches constituées par les plans d'eau (en rouge) apparaissent dans leur géométrie réelle et où les liens entre les taches sont représentés par les cheminements les plus favorables pour l'espèce. Inversement sur la figure 2, ce même réseau est présenté

sous une forme « topologique », c'est-à-dire une représentation simplifiée où les taches constituées par les plans d'eau sont symbolisées par des cercles de taille proportionnelle à leur surface, et les liens sont tracés de façon rectiligne. Sur cette figure, la couleur plus ou moins foncée des taches représente un critère de connectivité, les taches les plus foncées étant les mieux connectées au réseau.

Parmi les différentes méthodes de modélisation, comme par exemple les modèles de simulation de déplacement des individus, les graphes paysagers offrent un compromis intéressant, en permettant de représenter ces réseaux écologiques de façon suffisamment réaliste tout en limitant la somme des données et connaissances nécessaires à leur mise en œuvre. Tout graphe est constitué de deux types d'éléments fondamentaux : les nœuds et les liens. Dans un graphe paysager, les taches d'habitat d'une espèce sont considérées comme des nœuds. Pour chaque couple de nœuds, un lien peut être établi si une connexion fonctionnelle est supposée valide compte tenu de la distance qui les sépare et des éventuels obstacles à franchir. Selon le mode de construction, les graphes peuvent être constitués de plusieurs sous-graphes, qui sont autant de zones considérées comme des entités fonctionnellement séparées des autres. Les graphes paysagers sont le support de calculs destinés à caractériser la qualité



des relations entre les taches d'habitat, qu'on appelle la connectivité. Ces calculs s'effectuent à plusieurs niveaux : au niveau global, par sous-graphe, ou au niveau local. En principe, parallèlement à ces calculs, l'ensemble du graphe doit être validé en comparant les valeurs de connectivité locales, calculées par exemple dans chaque tache, avec des données décrivant la présence de l'espèce considérée.

En tant que représentation de l'espace de déplacement disponible pour une espèce ou pour un groupe d'espèces, les graphes paysagers peuvent avoir de nombreuses applications. Outre celles qui prennent un intérêt dans le cadre de la recherche en écologie, ces applications sont fortement liées à l'aménagement du territoire et à la gestion paysagère :

- ▶ tout d'abord dans une logique de protection environnementale, il est possible d'identifier les éléments (nœuds ou liens) les plus vulnérables au sein du réseau écologique. Ces éléments correspondent aux zones à protéger en priorité si on cherche à maintenir la connectivité de l'habitat. Cette démarche s'inscrit dans une logique de « priorisation » en biologie de la conservation, pouvant conduire à délimiter des périmètres de protection réglementaire.

- ▶ ensuite, une autre forme d'application concerne l'estimation de l'impact des changements d'occupation du sol sur la biodiversité. Par exemple, dans le contexte de la mise en place d'une grande infrastructure de transport ou d'un programme d'implantation résidentielle, les modifications intervenues sur le graphe paysager permettent d'évaluer et de spatialiser l'impact des projets d'aménagement. Si une espèce donnée s'avère fortement dépendante de son réseau écologique, cette méthode fournit aussi une indication sur la distance de perturbation moyenne autour des constructions anthropiques. Ainsi, par exemple, une étude a porté sur l'impact probable de la LGV (ligne à grande vitesse) Rhin-Rhône (implantée nouvellement en Franche-Comté) sur le petit rhinolophe, une chauve-souris dont les populations se réduisent fortement. Il a été montré que la présence de cette espèce était tributaire des connexions entre ses différents lieux de gîte à une large échelle spatiale, ce qui laisse supposer que la LGV Rhin-Rhône perturbera ces populations dans un périmètre de plusieurs kilomètres de part et d'autre de la ligne.

- ▶ enfin, les graphes paysagers peuvent être utilisés dans un but plus directement opérationnel, quand il s'agit d'intervenir activement sur le paysage. Ainsi, pour rétablir un niveau de connectivité qui s'est trouvé réduit suite à des changements dans le paysage (re-

membrement agricole par exemple), la recherche itérative des éléments du graphe supplémentaires qui maximisent la connectivité permet de localiser les zones les plus intéressantes pour envisager une restauration paysagère. À l'inverse, il est possible de chercher à minimiser la connectivité quand l'habitat analysé est le vecteur d'une invasion biologique ou d'une propagation de population.

Le logiciel Graphab 1.0 est un outil qui propose un ensemble cohérent de traitements autour des graphes paysagers. Face à des logiciels généralistes (systèmes d'information géographique) dont

les fonctions sont insuffisantes dans ce domaine, et face à des logiciels très spécialisés ne couvrant qu'une partie de la chaîne de traitement, Graphab 1.0 permet de couvrir la plupart des fonctions utiles pour la mise en œuvre d'un graphe paysager. Les principaux modules de cet outil sont : la construction des graphes, le calcul de métriques de connectivité, le lien statistique avec des données externes pour la validation, la visualisation des résultats. Cet outil offre une

interface conviviale et des connexions facilitées (importation et exportation) avec les systèmes d'information géographique. Pour autant, son usage est plutôt destiné à la communauté des chercheurs. En effet, les nombreuses options disponibles à toutes les étapes de traitement supposent une bonne maîtrise des concepts sous-jacents aux méthodes qui sont implémentées. De plus, une analyse

de sensibilité à la qualité et à la précision des données d'entrée reste encore à effectuer pour que la reproductibilité des méthodes soit assurée. Toutefois, une fois ces tests effectués, cet outil pourrait être utilisé par des collectivités territoriales ou des bureaux d'étude pour répondre à certains besoins actuels. Dans cette perspective, le logiciel Graphab 1.0 pourrait intégrer l'ensemble des méthodes dédiées à la définition des « trames verte et bleues ».

Jean-Christophe Foltête
ThéMA UMR6049

Fiche technique de Graphab 1.0

- ▶ Matériel nécessaire : PC, Pentium IV (ou équivalent), 1 Gb RAM minimum recommandé
- ▶ Logiciel nécessaire : Java 1.6 ou ultérieur ; fonctionne sur tout système d'exploitation
- ▶ Langage de programmation : Java
- ▶ Développement informatique : Gilles Vuidel
- ▶ Contact : Jean-Christophe Foltête, ThéMA
- ▶ Taille du programme : 40 Mb
- ▶ Financement : projet Graphab (2009-2011) du programme ITECOP, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Trame verte et bleue

Mesure phare du Grenelle Environnement, la Trame verte et bleue porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Elle constitue un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re) constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services.

Les continuités écologiques correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales. La Trame verte et bleue est ainsi constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient.).

(Source : Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement)

contact&info

- ▶ Jean-Christophe Foltête, ThéMA
jean-christophe.foltete@univ-fcomte.fr
- ▶ Pour en savoir plus
thema.univ-fcomte.fr/productions/graphab



Mise en place du Comité des utilisateurs du TGE Adonis

La stratégie nationale pour la recherche et l'innovation (SNRI) fixe les missions des Très grandes infrastructures de recherche (TGIR) pour les années à venir. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, le TGE Adonis est une TGIR qui assure deux missions principales : le développement d'ISIDORE et celui de la grille de services. Les utilisateurs de ces différents services (conservation, traitement, diffusion) se réunissent le 30 mai 2012 en Assemblée générale au centre de calcul de l'IN2P3 où est localisée l'infrastructure numérique du TGE. Cette AG désignera ses représentants au comité des utilisateurs du TGE, une instance prévue de longue date.

Ce comité des utilisateurs est un organe consultatif qui doit favoriser l'appropriation des services du TGE par les différentes communautés des SHS. Il est composé de membres élus (5) et de membres nommés (4) par les tutelles (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et CNRS). Il recueille les besoins des utilisateurs et tient compte des pratiques et des intérêts des différentes communautés utilisatrices qui représentent une part importante des humanités numériques. Il fait des propositions d'amélioration des services mutualisés du TGE aux instances de ce dernier (comité de pilotage et conseil

scientifique). Sa composition par le biais des membres nommés permet une forte synergie avec les autres TGIR du domaine que sont Progedo (Production et Gestion de Données pour les sciences humaines et sociales) et Corpus IR (Coopération des Opérateurs de Recherche Pour un Usage des Sources numériques).

La mise en place de ce comité des utilisateurs est une étape importante dans le dialogue nécessaire qui doit exister entre les utilisateurs et les responsables des services du TGE. Ce comité doit permettre au TGE de maintenir son avance technologique tout en permettant, par un échange constant, de tenir compte des usages des différentes communautés. Les services doivent être assez génériques pour être utiles aussi bien à un(e) archéologue, un(e) géographe, un(e) linguiste ou un(e) littéraire... et permettre de respecter la complexité méthodologique de chaque discipline.

Il est nécessaire de trouver l'équilibre entre innovation et usage, entre services génériques et appropriations plus spécifiques. Construire cette alchimie instable, indispensable pour la réalisation des missions du TGE Adonis, est l'enjeu de la mise en place de ce comité des utilisateurs.

► Partage d'expériences

Alpage

Analyse diachronique de l'espace Parisien.

Approche géomatique

► Du bon usage d'Adonis

Le pôle international du TGE Adonis

Partage d'expériences

Le programme Alpage

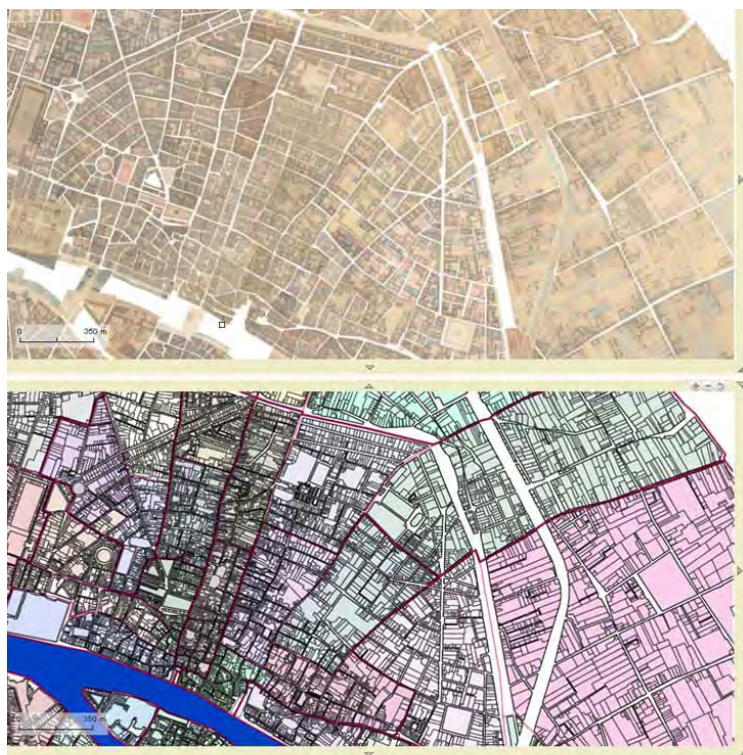
Analyse diachronique de l'espace Parisien. Approche géomatique

À l'origine de ce projet géohistorique, il y avait un pari : considérer que la donnée parcellaire ancienne pouvait être le noyau référentiel de toute étude historique parisienne à dimension spatiale. Pour ce faire, archéologues, historiens, géomaticiens et informaticiens se sont associés sous la coordination d'Hélène Noizet dans le cadre du projet **ALPAGE**, soit au total une vingtaine de chercheurs appartenant à plusieurs laboratoires, parmi lesquels le **LA-MOP** (porteur), **ArScAn**, le **LIENSs**, le **L3i**, mais aussi le **COGIT** de l'IGN, l'**IRHT**, le Centre de topographie historique de Paris des Archives nationales. Ils ont construit ensemble un système d'information géographique (SIG) historique comprenant les données et les applications nécessaires pour interroger la dimension spatiale des phénomènes historiques concernant la ville de Paris. Le projet, commencé en septembre 2006, a duré 44 mois. Soutenu par l'ANR (300 k€) et le CNRS (30 k€), il est aujourd'hui hébergé par le TGE ADONIS : alpage.tge-adonis.fr.

D'une part, le plus ancien parcellaire de Paris a été reconstitué grâce au géoréférencement puis à la vectorisation des 910 plans d'îlots Vasserot (1810-1836, dans la limite des Fermiers généraux) et, d'autre part, des données historiques médiévales et mo-



Fig1 L'assemblage des 910 feuilles Vasserot. Le plus ancien parcellaire de Paris a été reconstitué grâce au géoréférencement puis à la vectorisation des 910 plans d'îlots Vasserot (1810-1836, dans la limite des Fermiers généraux).



Arch. nat. F31 73-96 – Arch. Paris ©Alpage 2012

dermes ont été spatialisées (enceintes, hôtels aristocratiques, égouts, crues centennales, seigneuries, paroisses...) (Fig1). La mise en relation de ces données avec le tissu urbain ancien permet de reprendre l'histoire de Paris, en croisant véritablement les dimensions naturelles et sociales du fait urbain parisien. La construction du parcellaire de 1810-1836 en objets vecteurs géoréférencés a permis d'étudier les caractéristiques géométriques des parcelles : densité et diversité des formes parcellaires du plus au moins géométrique, orientation du réseau viaire et du parcellaire (Fig2). Les spécificités morphologiques ainsi repérées sont ensuite expliquées par des pratiques sociales qui réactualisent ces formes dans la longue durée (planifications, réutilisation d'anciennes formes parcellaires dans des contextes sociaux postérieurs, effet de ceinture ou barrière...). C'est le cas de l'ancien bras de la Seine, dont on observe la résilience dans plusieurs agencements spatiaux, matériels et idéels, depuis l'Holocène jusqu'au XX^e siècle (Fig3). Ainsi, le parcellaire urbain est concrètement devenu un objet d'histoire.

Fig2 La vectorisation des parcelles Vasserot du raster (en haut) au vecteur (en bas). Le géoréférencement et la vectorisation des 910 plans Vasserot ont été menés en croisant en permanence les besoins et l'expertise des historiens, les possibilités techniques de la géomatique, et enfin les besoins et apports de la vectorisation automatique par les informaticiens. Dès lors que le géoréférencement a été achevé (avril 2009), et pendant que la vectorisation des quelques 26000 parcelles se poursuivait, les historiens ont commencé à produire les données historiques propres à leurs recherches thématiques.

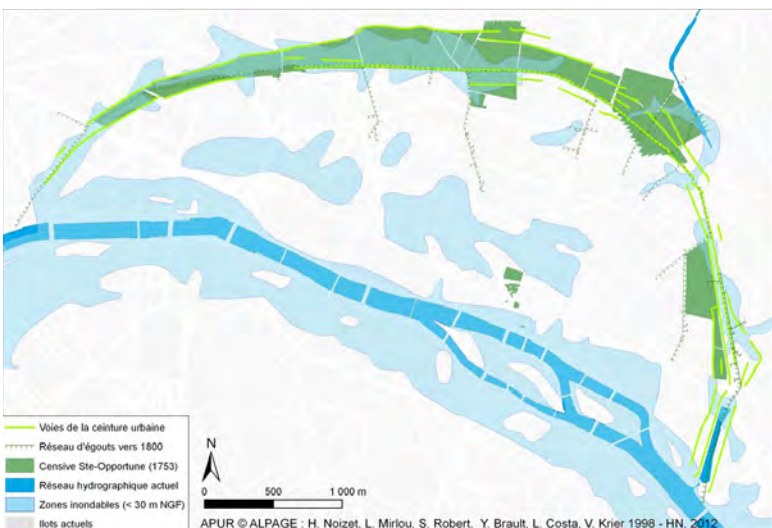


Fig3 L'ancien bras de la Seine dans le parcellaire dont on observe la résilience dans plusieurs agencements spatiaux, matériels et idéels, depuis l'Holocène jusqu'au XX^e siècle.

la documentation-source conservée aux Archives nationales. La numérisation de ces documents et la diffusion croissante des SIG ont rendu possible ce projet.

La création de ce SIG à dimension historique pour le Paris du début du XIX^e siècle, était d'abord conçue comme un outil de recherche, pour permettre des analyses spatiales d'ordre synchronique et diachronique. Du point de vue synchronique, il s'agissait de permettre à des thématiques, principalement des historiens médiévistes et modernistes, de spatialiser leurs données à un instant T, par exemple les foyers fiscaux étudiés par C. Bourlet à partir du rôle de taille de 1300. Ces thématiques cherchaient ainsi à interroger et manipuler leurs données afin de tester des hypothèses d'ordre spatial, ce qui était quasiment impossible jusque-là. Du point de vue diachronique, l'objectif était d'étudier la morphologie urbaine dans la longue durée, en montrant qu'il y a, en plus des planifications, un autre ordre d'explication, lié à la pratique sociale : la façon dont les habitants ont vécu dans un espace, leurs besoins, ce qu'ils y ont fait, expliquent pour partie le maintien de certaines formes viaires et parcellaires. Comment le tissu urbain se forme et évolue-t-il ? Quels sont, à différents moments, ses usages sociaux ?

De plus, un développement original du projet, non prévu au départ, a consisté à mettre l'ensemble de ces nouveaux savoirs à la disposition de tous, par le biais d'une plateforme de cartographie numérique accessible par internet. Les données coproduites par ces chercheurs sont donc librement visibles et superposables avec les données spatiales actuelles (îlots, parcelles, voies, adresses) (Fig7)

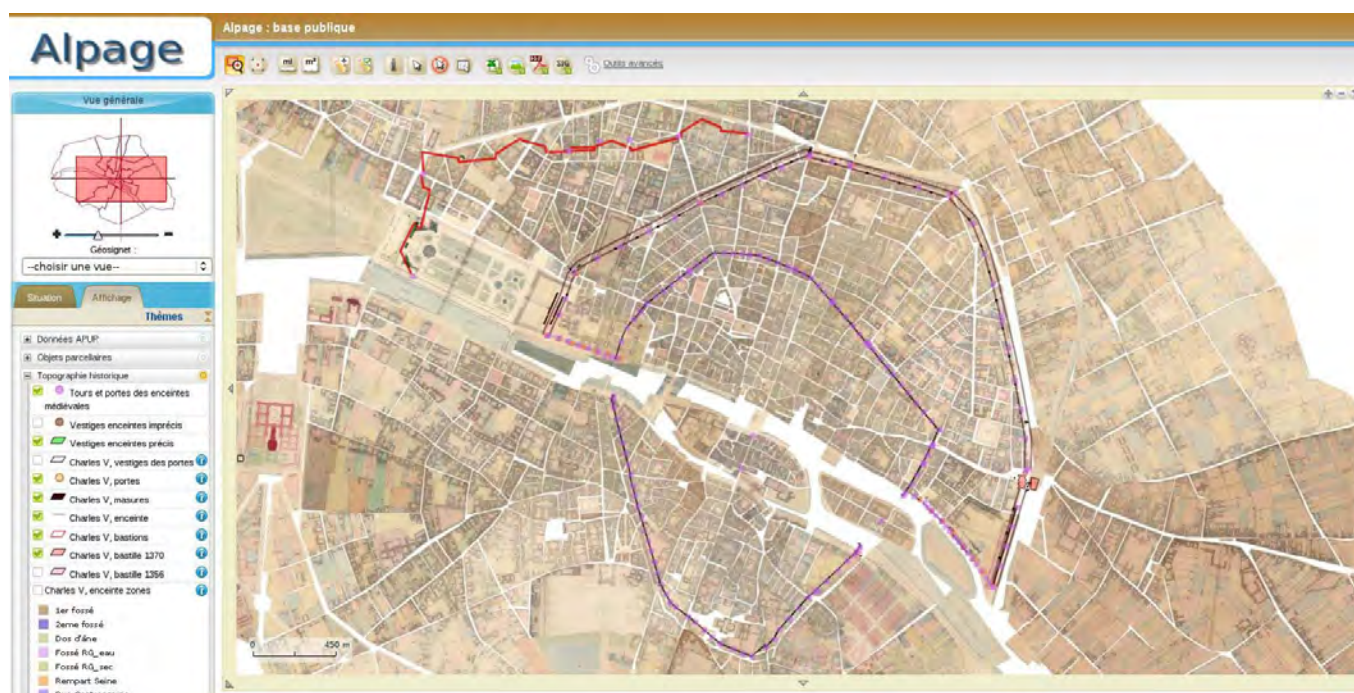


Fig7 L'outil de webmapping. Les données coproduites par les chercheurs du programme sont librement visibles et superposables en ligne avec les données spatiales actuelles (îlots, parcelles, voies, adresses).

Une approche novatrice de la ville de Paris au centre d'une dynamique du savoir

La reconstitution du parcellaire parisien ancien avait déjà été entreprise par des architectes dans les années 1980. Mais l'assemblage de ces mêmes plans Vasserot, par le dessin papier, avait alors échoué. Depuis le milieu des années 1990, les milieux archéologiques mettent en place des SIG historiques, basés sur le cadastre napoléonien, constitué en données géoréférencées et vectorielles (Tours, Lyon, Reims, Rennes...). Mais rien de tel n'existait pour Paris, étant donné la taille critique de l'espace considéré et la difficulté d'accéder à

Le but est d'observer la transmission des formes viaires et parcellaires par le biais de la recomposition permanente des usages sociaux de l'espace urbain.

Étudier ce rapport structure/usages de l'espace urbain nécessite donc de disposer, d'une part, de couches d'information historique spatialisant l'activité sociale des acteurs vivant et s'impliquant dans cet espace urbain à différentes époques et, d'autre part, de couches vectorielles du parcellaire ancien, et non pas seulement du réseau viaire. La création de ce SIG, en constituant une banque de données géographiques solides et référencées, visait aussi à susciter une nouvelle

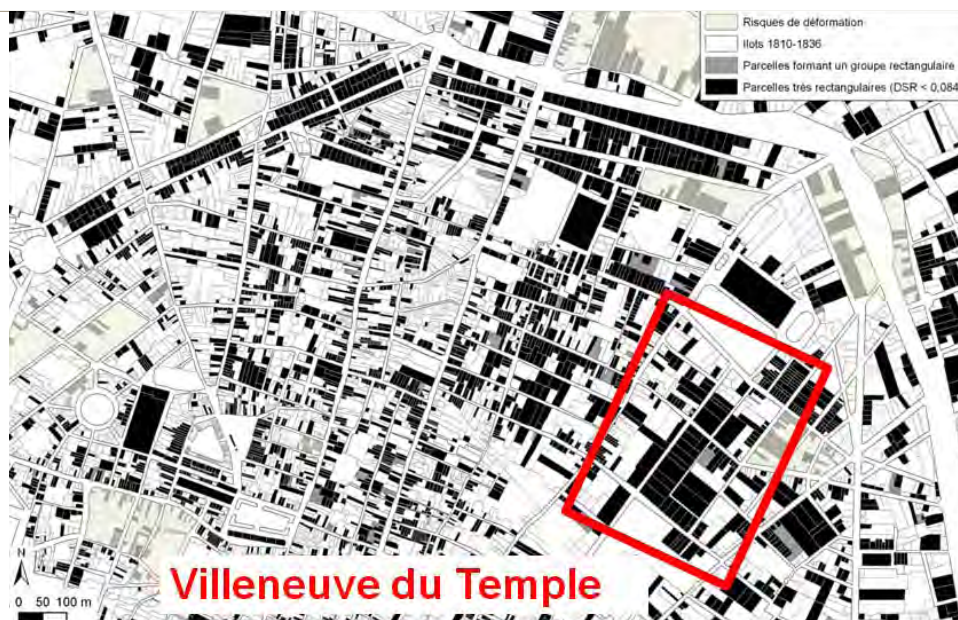


Fig4 La planification de la Villeneuve du temple. L'utilisation du module Morphal (Morphological Analysis) développé par E. Grosso (COGIT) permet de repérer les parcelles proches ou au contraire éloignées de la parcelle standard de forme rectangulaire. Cet écart à la norme rectangulaire permet de repérer géométriquement les planifications dans le parcellaire urbain par exemple celle de la Villeneuve du Temple.

dynamique de recherche universitaire, en proposant des sujets sur l'espace parisien réalisables dans le temps limité des masters ou des doctorats, ce qui était difficile à faire jusque-là.

Alpage : un outil au service de la recherche à l'interface entre STIC et SHS

Une méthode de travail collaborative a été progressivement définie, grâce à des échanges fréquents entre tous les participants : 19 séances de travail de 1 puis 2 jours, dont les débats et décisions ont toujours été mis par écrit dans des comptes rendus détaillés (760 pages au total). Le géoréférencement et la vectorisation des 910 plans Vasserot ont ainsi été menés en croisant en permanence les besoins et l'expertise des historiens, les possibilités techniques de la géomatique et enfin les besoins et apports de la vectorisation automatique par les informaticiens. Dès lors que le géoréférencement a été achevé (avril 2009), et pendant que la vectorisation des quelque 26 000 parcelles se poursuivait, les historiens ont commencé à produire les données historiques propres à leurs recherches thématiques.

Une autre interaction entre SHS et STIC s'est traduite par la constitution de procédures logicielles *ad hoc* : l'un pour caractériser la géométrie du parcellaire (MORPHAL module intégré dans le logiciel libre OpenJUMP), l'autre pour géocoder la liste des 10 000 foyers du rôle de taille de 1300. Le premier module, téléchargeable sur le site du projet, permet ainsi de repérer les parcelles proches ou au contraire éloignées de la parcelle standard de forme rectangulaire : l'écart à la norme rectangulaire permet de repérer géométriquement les planifications (par exemple celle de la Villeneuve du Temple) (Fig4) ou au contraire les conflits de forme (par exemple la rue Darnestat entre les rues Saint-Martin et Saint-Denis). Le second permet de faire des analyses de socio-topographie puisque l'on dispose d'informations économiques (nom, montant de l'impôt, métier) pour les individus répartis dans chaque tronçon de rue en 1300.

Des résultats historiques

Le type des résultats est donc double, à la fois intrinsèque à chaque donnée et lié au croisement de ces données. Un premier niveau de résultats concerne la connaissance propre à chaque donnée : les enceintes sont désormais cartographiées le plus précisément possible, grâce à leurs traces laissées dans le parcellaire ancien (enceintes des X^e, XII^e et XIV^e siècles) (Fig5), à leurs vestiges archéo-

logiques (enceintes des XII^e et XIV^e siècles, dites de Philippe-Auguste et de Charles V), ou à des relevés spécifiques effectués sur le terrain (enceinte des Fossés jaunes du XVII^e siècle) ; les hôtels aristocratiques à la fin du Moyen Âge sont pour la première fois localisés dans leur ensemble et permettent de produire des hypothèses sur la présence nobiliaire en ville ; la cartographie des censives au XVIII^e siècle permet de mesurer précisément la répartition du pouvoir seigneurial ; le géocodage des contribuables permet de proposer de nouvelles hypothèses pour l'évaluation des densités démographiques en 1300... La possibilité de mener des analyses spatiales grâce au SIG produit elle-même une nouvelle connaissance : pour les censives, le croisement entre le filaire des voies de 1300 et les censives a permis de découvrir la hiérarchie des seigneurs voyers, en repérant les seigneurs disposant des droits du sol des deux côtés d'une voie (Fig6). Inconnue jusque-là, la part du roi est apparue en creux, lorsque les deux côtés d'une voie relevaient de seigneurs différents : elle est écrasante puisque au moins 64 % des 73 kilomètres de rues de la capitale en 1300 relèvent du roi, alors même que sa censive ne couvre que 4 % des îlots. C'est donc l'exercice de la haute justice, parmi laquelle figure la voierie, qui permet au roi d'assurer sa domination dans la ville, bien plus que la détention du sol urbain lui-même.

Au-delà, un deuxième niveau de résultats apparaît grâce au croisement de ces données. Ainsi, le croisement entre les tracés des enceintes et le parcellaire ancien va au-delà de la localisation des ouvrages défensifs et informe les rythmes de la croissance urbaine : par exemple, l'ouverture tardive (en 1288) de la poterne du Chaume dans l'enceinte de Philippe-Auguste (construite en 1190-1200 pour la rive droite) se ressent encore au début du XIX^e siècle dans la moindre densité du parcellaire de front de la rue du Chaume (aujourd'hui rue des Archives). Les flux du XIII^e siècle se sont concentrés sur les rues du Temple et Vieille du Temple (de part et d'autre de la rue du Chaume), qui disposaient dès l'origine d'un passage à travers l'enceinte, le XIII^e siècle étant donc un moment durablement structurant pour le tissu urbain. La structuration de la morphologie urbaine est donc bien un processus dialectique fondé sur l'articulation permanente du jeu synchronique des acteurs et de la longue durée des formes spatiales.

Intégrer les résultats de la recherche à la société civile

La quantité, la qualité et le mode collaboratif de la production des données créées dans ce projet a posé très rapidement la ques-

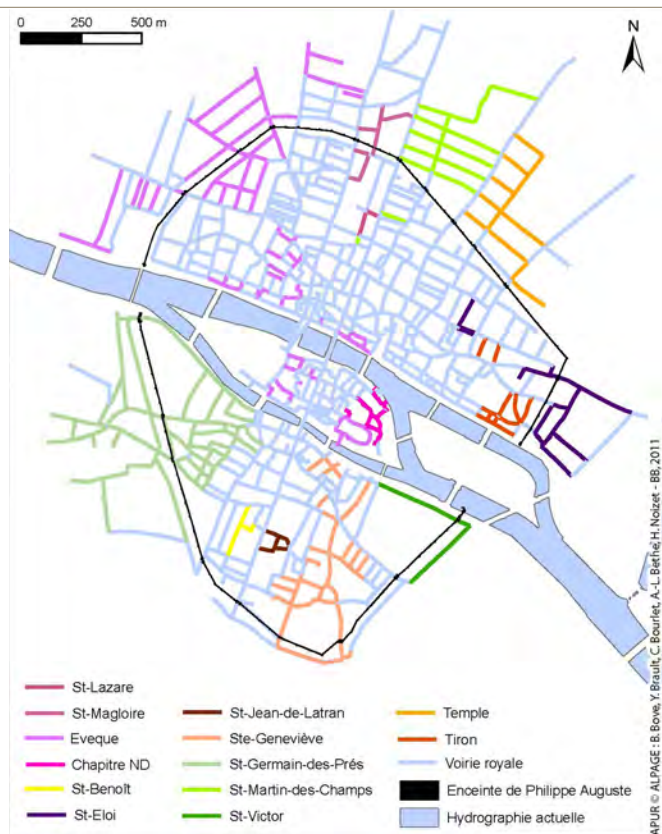


Fig6 : L'influence du roi dans la voirie. Le croisement entre le filaire des voies de 1300 et les censives a permis de découvrir la hiérarchie des seigneurs voyers, en repérant les seigneurs disposant des droits du sol des deux côtés d'une voie. Inconnue jusque-là, la part du roi est apparue en creux, lorsque les deux côtés d'une voie relevaient de seigneurs différents

conditionnent en réalité la durabilité des données, de mettre en place un système d'administration des données et de la plateforme. Les données sont ainsi identifiées (méta-données), visibles et modifiables (plateforme Dynmap). Notre groupe de travail a donc progressivement formé ce que les sociologues des organisations appellent une « communauté de pratique », fondé sur un enrichissement mutuel : les historiens se sont appropriés les SIG sans instrumentaliser pour autant les géomaticiens et informaticiens, et tout en permettant, par leurs questions, aux géomaticiens de tester de nouveaux outils (procédures de géoréférencement, plateforme numérique) et aux informaticiens de progresser dans la méthodologie de la vectorisation automatique des documents couleur anciens. Au-delà de la recherche historique, cet outil peut aussi être utilisé à des fins culturelles et sociales : n'importe qui peut désormais disposer de ces informations, et même produire ses propres cartes respectant les conventions cartographiques et juridiques (intégration automatique du nord, de l'échelle, de la légende et des mentions de droits).

Ces données pourront également être utilisées en matière d'aménagement et d'urbanisme. Dans la mesure où nous avons recalé ce parcellaire Vasserot sur le parcellaire actuel, les tissus anciens pourraient concrètement être pris en compte dans les études documentaires, réalisées en amont des projets de construction, par les professionnels de ce domaine travaillant dans l'espace parisien. Cette plateforme de webmapping répond effectivement à certaines attentes en la matière : un bon exemple en est la redéfinition en cours du périmètre de sauvegarde du quartier du Marais à partir du tracé de l'enceinte de Charles V proposé par les chercheurs de ce projet.

Laurent Costa, UMR7041 ArScan
Hélène Noizet, UMR8586 LAMOP

contact&info

► Laurent Costa, ArScan
laurent.costa-asi@mae.u-paris10.fr
► Hélène Noizet, LAMOP
Helene.Noizet@univ-paris1.fr
► Pour en savoir plus
alpage.tge-adonis.fr

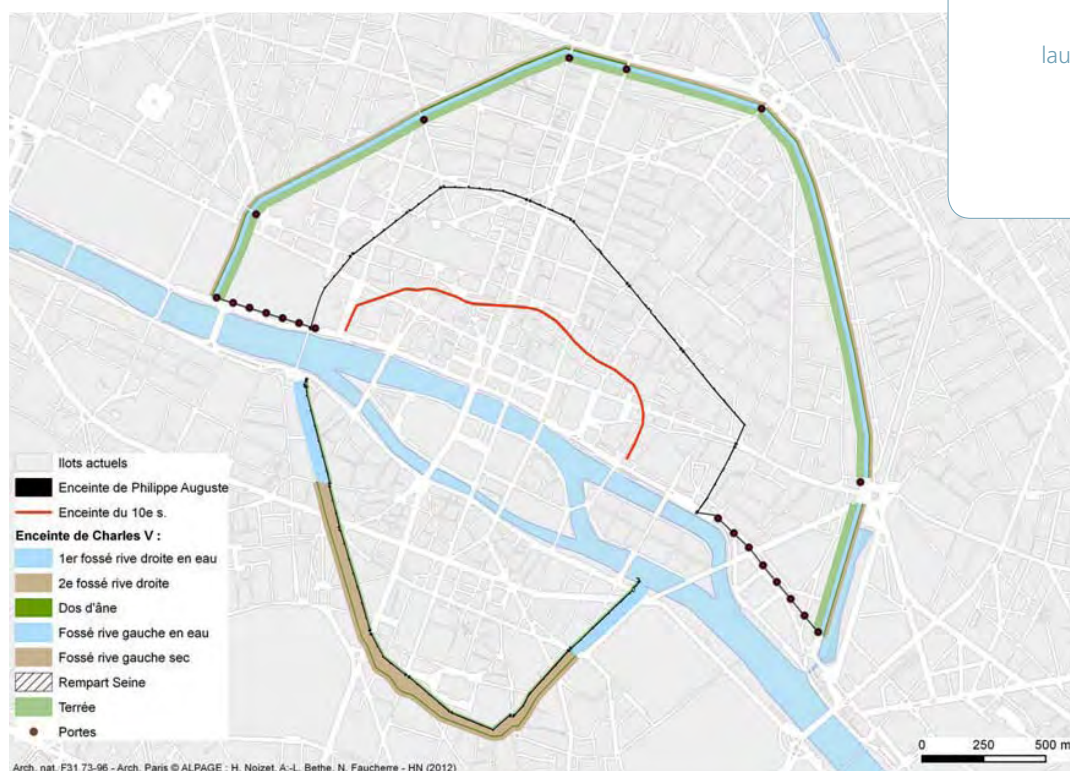


Fig5 Les enceintes de Paris. Les enceintes sont cartographiées le plus précisément possible, grâce à leurs traces laissées dans le parcellaire ancien (enceintes des Xe, XIIe et XIVe s.), à leurs vestiges archéologiques (enceintes des XIIe et XIVe s., dites de Philippe-Auguste et de Charles V), ou à des relevés spécifiques effectués sur le terrain (enceinte des Fossés jaunes du XVIIe s.).

Du bon usage d'Adonis

Le pôle international du TGE Adonis

Des Humanités numériques et de l'importance des normes et des standards

Depuis une quinzaine d'années, le développement de recherches en sciences humaines et sociales impliquant le numérique a modifié la donne. S'est ainsi constitué un nouveau domaine, celui des Humanités numériques (*Digital Humanities*), souvent défini par l'association des méthodes « traditionnelles » des disciplines des sciences humaines et sociales (notamment l'histoire, la linguistique, la littérature, l'histoire de l'art, l'archéologie, la musicologie, l'anthropologie) avec celles de l'informatique. C'est un domaine qui repose fondamentalement sur l'usage des technologies de l'information et de la communication, impliquant en premier lieu le Web, dont la normalisation a été largement prise en charge par le W3C.

Si cet arrière-plan technologique constitue une condition d'émergence du domaine, la déclaration de Budapest (2001), prolongée par celle de Berlin (2003), a précisé les enjeux en termes d'abord politiques : la mise en place d'un « libre accès » (*open access*) à la connaissance scientifique y a été clairement revendiquée¹ et considérée comme un enjeu stratégique de développement. La mise en ligne des revues s'est alors rapidement développée, le mouvement des archives ouvertes a pris de l'ampleur, pour ne citer que deux réalisations désormais familières aux chercheurs. Le développement d'un libre accès repose là encore en partie sur l'usage de normes et de standards, dont l'importance s'est trouvée réaffirmée. Ce sont en effet ces dimensions qui garantissent le fait que les données de la recherche seront utilisables et ré-utilisables par l'ensemble de la communauté, y compris à long terme.

Le domaine n'inclut plus seulement les seules publications. Il embrasse aussi bien la constitution de grands corpus, leur outillage et leur exploitation, la constitution de bases de données, les techniques de visualisation, notamment utilisées dans la représentation spatio-temporelle, la construction d'images en trois dimensions, l'extraction d'information, etc. Il traite des données de toute nature : des écrits, des images fixes, des données sonores, des vidéos, etc. Les activités numériques qui y sont associées vont de la collecte à la diffusion en passant par l'outillage, l'exploitation, le stockage et l'archivage. Chacune de ces activités constitue un champ d'investigation et sur le plan scientifique et sur le plan technique, pour lequel la question des normes et des standards est toujours cruciale.

Des infrastructures de recherche

Le domaine s'est donc élargi et complexifié ; il repose sur des compétences de plus en plus pointues sur le plan informatique et nécessite de grands moyens en termes d'infrastructures (serveurs, réseau de connexions, sécurité). Les coûts, au départ élevés, doivent aussi faire l'objet d'investissements récurrents car les technologies du

web évoluent en permanence. Il y a donc un véritable intérêt à les élaborer de manière collective et collaborative (cf. ci-dessus), et à envisager leur prise en charge sur un plan national ou international.

C'est la voie dans laquelle s'est engagée l'Europe en mettant en place en 2002 l'*ESFRI* (*European Strategy Forum on Research Infrastructures*), dont la mission a été notamment de définir une stratégie pour le développement d'infrastructures de recherche, intéressant toutes les disciplines scientifiques. L'ESFRI a ainsi publié une feuille de route en 2006, qu'elle a depuis régulièrement mise à jour. Il y figure cinq projets intéressant directement les SHS (cf. ci-dessous). En 2008, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a lui aussi publié une feuille de route en matière d'infrastructures de recherche, en y consignant des projets retenus par l'Europe et en identifiant d'autres projets considérés comme prioritaires sur le plan national².

S'appuyant entre autres sur la politique mise en place par le CNRS en matière de très grands équipements, la feuille de route du MESR a associé à trois des très grandes infrastructures de recherche (TGIR) SHS, nouvellement reconnues, un ou plusieurs projets d'infrastructure retenus au niveau européen :

- TGE Adonis > projet Dariah ;
- Corpus-IR > projet Clarin ;
- Progedo > projets ESS, Share et Cessda.

Les activités du pôle international

Cette politique européenne, relayée par le CNRS et le MESR, a ainsi offert des cadres concrets permettant le positionnement européen et international des travaux associés aux Humanités numériques. C'est l'objectif du pôle international du TGE Adonis que de participer à la structuration de ce positionnement en favorisant la mise en réseau des différents acteurs, et plus généralement en jouant un rôle d'interface entre les travaux de la communauté française et les travaux des communautés européennes et internationales.

Suivre les travaux sur les normes et les standards

Il s'agit ici de promouvoir auprès des communautés l'utilisation de formats reconnus internationalement et d'informer la communauté des évolutions sur ces questions. Le TGE Adonis est ainsi membre du Consortium TEI (*Text Encoding Initiative*, système permettant l'encodage des textes) et est représenté au *Board of Directors*. Par ailleurs, depuis deux ans, Adonis encourage la diffusion de la TEI en France et soutient les activités de MEET (Mutualisation d'Expériences pour l'Encodage des Textes, meet.tge-adonis.fr), sous la responsabilité de Lou Burnard.

¹ Il faut rappeler qu'il y a un peu plus de dix ans, le marché de l'édition scientifique « papier » a augmenté ses coûts, et les bibliothèques ont dû renoncer à un certain nombre de leurs abonnements. La mise à disposition des résultats de la recherche s'en est trouvée pénalisée.

² www.roadmaptgi.fr/Documents/roadmap_complete_2_decembre_mcgsc.pdf

Être partie prenante dans les projets européens et internationaux de construction d'infrastructures de recherche ou qui relèvent des Humanités numériques

Il s'agit ici de suivre les initiatives qui se développent dans ce domaine, en y impliquant le TGE Adonis ou d'autres institutions françaises, en favorisant la mise en réseau des différents partenaires, et en étant un relais de transmission d'informations pour tout ce qui a trait aux convergences en termes d'outils, de méthodes et de pratiques. Le TGE Adonis est ainsi engagé dans trois projets.

► Le projet **Dariah** s'est donné comme objectif la construction d'une infrastructure numérique européenne, permettant de mettre en valeur, de développer et de soutenir la recherche dans toutes les disciplines des sciences humaines.

Financé dans sa phase préparatoire par l'Europe, le projet est en train de se doter d'une structure d'**ERIC** (*European Research Infrastructure Consortium*).

La mise en œuvre de sa construction est assurée par quatre centres virtuels de compétence (*Virtual Competency Center – VCC*), qui ont chacun un domaine d'expertise particulier, tout en étant interdisciplinaire, multi-institutionnel et multinational :

VCC 1 : *e-infrastructure* (resp. Allemagne et Autriche)

VCC 2 : *Research and Education Liaison* (resp. Irlande et Danemark)

VCC 3 : *Scholarly Content Management* (resp. France et Pays-Bas)

VCC 4 : *Advocacy and Outreach* (resp. Allemagne et *Dariah Coordination Office*)

Outre les six pays mentionnés, plus de dix autres pays ont fait part de leur intérêt.

► Projet de type **RNP** (*Research Network Program*), financé par l'**ESF** (*European Science Foundation*), **NeDiMAH** (*Network for digital methods in the Arts and Humanities*) est un réseau multidisciplinaire impliquant à l'heure actuelle des chercheurs de quatorze pays. Il se donne comme objectif d'observer les méthodes et les pratiques fondées sur l'usage de méthodes informatiques issues des technologies de l'information et de la communication. Huit groupes de travail ont été mis en place : *Space and Time*, *Information Visualisation*, *Linked Data and Ontological Methods*, *Developing Digital Data: Building and Developing Collections of Digital Data for Research*, *Using Large-Scale Text Collections for Research*, *Scholarly Digital Editions*, *Methodological Taxonomy*, *Digital Publishing*. Le TGE Adonis est membre du Comité de pilotage du projet et encourage notamment la présence française dans ces différents groupes de travail.

► Le projet **Webdatanet** est un projet COST, qui se donne pour objectif la construction d'un réseau multidisciplinaire, rassemblant des chercheurs intéressés par les questions méthodologiques que pose la réalisation d'enquêtes qui utilisent le web. Les disciplines impliquées rassemblent notamment l'économie, la science politique, la psychologie, la linguistique, les sciences de l'information. Trois groupes de travail ont été constitués : *Quality Issues of web surveys*, *Innovations in web-based data collection*, *Implementation issues*. Vingt-deux pays y sont impliqués, rassemblant plus de trente institutions de recherche. Laurent Lesnard (**CDSP**) est le représentant français titulaire au Comité de pilotage. J'en suis le représentante suppléant.

Je conclurai ce rapide tour d'horizon en mentionnant quelques-uns des intérêts à être partie prenante de ces initiatives : accroître les savoirs et les compétences ; accroître la visibilité des recherches en SHS au niveau européen et international ; accroître la qualité des outils et des services et mieux assurer leur stabilité ; bénéficier des ressources mises au point par les partenaires ; bénéficier des réseaux des projets, etc. C'est aussi prendre part à une « aventure » dont on attend qu'elle favorise les découvertes scientifiques, la construction de nouveaux objets de recherche ou de nouvelles problématiques et la mise en place de recherches interdisciplinaires ; qu'elle améliore la qualité de la recherche par une transparence accrue ; qu'elle procure de nouveaux moyens pour confirmer ou infirmer des résultats. À partir des nouveaux dispositifs qui seront construits, et de leur observation, pourra alors se bâtir une réflexion renouvelée sur les méthodes et les pratiques en usage dans les SHS.

Sophie David, TGE Adonis

contact&info

- Pour les projets Dariah et NeDiMAH, Sophie David
sophie.david@tge-adonis.fr
- Pour la TEI, Sophie David et Lou Burnard
lou.burnard@tge-adonis.fr
- Pour le projet Webdatanet, Laurent Lesnard
laurent.lesnard@sciences-po.fr
- Pour plus d'informations sur ces projets, consultez le site du TGE Adonis :
www.tge-adonis.fr/international

Sites des projets ESFRI

- DARIAH
Digital Research Infrastructure for the Arts and Humanities
www.dariah.eu
- CLARIN
Common Language Resources and technology Initiative
www.clarin.eu
- ESS
European Social Survey
www.europeansocialsurvey.org
- SHARE
Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe
share-dev.mpsoc.mpg.de
- CESSDA
Council of European Social Science Data Archives
www.cessda.org

la lettre de l'INSHS

- **Directeur de la publication** Patrice Bourdelais
- **Directeur de la rédaction** François-Joseph Ruggiu
- **Responsable éditoriale** Sandrine Clérissé sandrine.clerisse@cnrs-dir.fr
- **Conception graphique** Sandrine Clérissé & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- **Pour consulter la lettre en ligne**
www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- **Pour s'abonner / se désabonner**
com-shs@cnrs-dir.fr
- **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS**
www.cnrs.fr/inshs

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •